

OCTOBRE 2012

RAPPORT 2011
Commission Communale pour l'Accessibilité
des Personnes Handicapées

MISSION HANDICAP

HÔTEL DE VILLE

SOMMAIRE

1	DONNEES GENERALES	5
1.1	INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	5
1.2	MISSION HANDICAP : UN SERVICE MUNICIPAL A DESTINATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP	5
1.3	INFORMATIONS ADMINISTRATIVES DE LA CCAPH.....	6
2	VOIRIE ET ESPACES PUBLICS	7
2.1	ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ANNEE 2011 :.....	7
2.1.1	Rappel de la démarche accessibilité de la commune.....	7
2.1.2	Création du P.A.V.E : Plan d'accessibilité aux voiries et aménagement de l'espace public.	7
2.1.3	Taux d'accessibilité sur l'itinéraire PMR :.....	7
2.1.4	Coût des travaux réalisés :	7
2.1.5	Travaux réalisés sur l'itinéraire	8
	Continuité de mise en accessibilité de l'espace public sur l'itinéraire et sur ses abords..	8
	Feux sonores :	8
2.2	PERSPECTIVES 2012	8
3	SERVICES DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET INTER MODALITES	8
3.1	MISE EN ACCESSIBILITE DE LA GARE RER	8
3.1.1	Bilan année 2011 :	8
3.1.2	Projets 2012 :	9
3.2	TRAVAUX DANS LE CADRE DU CONTRAT DE POLE GARE	9
3.2.1	Bilan année 2011 :	9
3.2.2	Projets 2012 :	9
3.3	MISE AUX NORMES DES POINTS D'ARRETS BUS	9
3.3.1	Bilan année 2011 :	9
3.3.2	Projets 2012 :	9
3.4	ACCESSIBILITE DES VEHICULES - INFORMATION VOYAGEURS.....	10
3.4.1	Bilan année 2011 :	10
3.4.2	Projets 2012 :	10
4	CADRE BATI	10
4.1	ÉTAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX ANNEE 2011	10
4.1.1	Rappel de la démarche accessibilité:	10
4.1.2	Coût des travaux réalisés depuis 2008:.....	11

4.1.3	Détail Travaux réalisés en 2011 sur les bâtiments municipaux :.....	11
4.2	LES PREVISIONS DE TRAVAUX 2012 :.....	11
5	RECENSEMENT DE L’OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES.....	12
5.1	LE PROGRAMME LOCAL DE L’HABITAT ET LE HANDICAP	12
5.2	FACILITER L’ACCES DES PERSONNES HANDICAPEES AU LOGEMENT ADAPTE.....	12
6	AUTRES THEMATIQUES ET ACTIONS PORTEES PAR LA CCAPH.....	12
6.1	ACCUEIL DU PUBLIC ET MOYENS DE COMMUNICATION.....	12
6.1.1	Actions 2011 :.....	12
6.1.2	Projets 2012 :	12
6.1.3	Groupe de travail « outils de communication à destination des personnes déficiences sensorielles ».....	13
6.2	ACCESSIBILITE DES COMMERCES :.....	14
6.2.1	Actions 2011 :.....	14
6.2.2	Projets 2012 :	14
6.3	ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS HANDICAPES EN MILIEU ORDINAIRE :14	
6.3.1	Actions année scolaire 2011-2012 : quelques chiffres	15
6.3.2	Projets 2012 : la formation des professionnels.....	15
6.4	L’EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES SUR LA COLLECTIVITE....	16
6.4.1	Le Pôle Accompagnement des parcours professionnels et conditions de travail	16
6.4.2	Les actions avec les partenaires de l’emploi sur la commune	17
6.5	LA CULTURE :	17
6.5.1	L’Ecole d’Art Claude Monet	18
6.5.2	Le Centre de Danse du Galion.....	18
6.5.3	Le Cinéma Prévert	18
6.5.4	Le Service de l’Action Culturel	18
6.6	LE SPORT:.....	19
6.6.1	Intégrathlon 2011 et 2012 : historique.....	19
6.6.2	Intégrathlon 2011 : Aulnay-sous-Bois a accueilli le cœur de la manifestation	20
6.6.3	Les projets 2012 - 2013	20
6.6.4	Le 4 ^{ème} Intégrathlon 2013	21
	ANNEXE :	22

1 DONNEES GENERALES

1.1 Informations administratives

La ville d'Aulnay-sous-Bois compte 83000 habitants. Elle s'étend sur une superficie de 1620 hectares dont 180 kilomètres de voirie. Elle est organisée en 5 territoires.

Depuis de nombreuses années la commune est engagée aux côtés des personnes en situation de handicap afin d'améliorer leur déplacement et la prise en compte de leurs besoins :

- Aménagement de l'espace urbain
- Soutien d'un tissu associatif notamment en charge des personnes handicapées
- Création en 1990 d'une mission handicap municipale. (*Cf. annexe - 2011/1 - plaquette du service Mission handicap*)

1.2 Mission handicap : un service municipal à destination des personnes en situation de handicap

Les missions du service :

- Accueillir, écouter, informer, orienter chaque personne en situation de handicap qui en fait la demande, sur place ou à domicile.
- Accompagnement psychologique par le psychologue clinicien :
 - Entretiens individualisés
 - Soutien à la parentalité
 - Animation de deux groupes de parole mensuels :
 - Groupe de parole de parents d'enfants en situation de handicap (*Cf. annexe - 2011/2 – Affiche du groupe de parole de parents d'enfants en situation de handicap*)
 - Groupe de personnes déficientes visuelles en partenariat avec l'association Rétina France
- Dispositif d'auxiliaires d'intégration : accompagnement d'enfants de 1 à 12 ans par une équipe de 21 auxiliaires d'intégration formée par le service et intervenants en milieu ordinaire :
 - Petite enfance
 - Centres de loisirs maternels et élémentaires
 - Ecoles maternelles et élémentaires : intervention scolaire dans le cadre d'une Convention de partenariat tripartite Education nationale et Secteur de psychiatrie Infanto Juvénile Hôpital Robert Ballanger.
- Actions de sensibilisation et de formation des professionnels sur la question du handicap (à la demande). Soutien dans la conception et la réalisation d'actions dans ce domaine.
- **Pilotage de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (C.C.A.P.H)**
- Organisation de colloques, forums sur la question du handicap : la Trisomie 21, l'autisme, l'annonce périnatale du handicap, les maladies de la vue,...
- Animation d'un réseau départemental des missions handicap de Seine-Saint-Denis « Réseau Villes Handicap 93 » : participation aux schémas départementaux, régionaux.

- Contribution à la mise en place et au fonctionnement de l'observatoire de santé municipal, du bien vieillir et du handicap.

Quelques chiffres relatifs à l'accueil du public :

La mission handicap de la ville ne se substitue pas aux services du droit commun. Elle accueille, oriente le public en situation de handicap, renseigne, donne des dossiers MDPH. Elle fait le lien avec les partenaires, accompagne les projets individuels, voire effectue un suivi en collaboration avec les services municipaux ou instances départementales (*VAD communes*).

En 2011, 191 personnes ont été reçues et suivies par le service :

- 125 enfants dont 100 ont été pris en charge par le dispositif des auxiliaires d'intégration.
- 66 adultes

1.3 Informations administratives de la CCAPH

La C.C.A.P.H d'Aulnay-sous-Bois :

Sa création:

En application de l'article 46 de la loi du 11 février 2005, relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, codifié à l'article L.2143-3 du Code général des Collectivités territoriales, une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées a été créée par la délibération n°12 du 13 décembre 2007. (*Cf. annexe - 2011/3 délibérations 2007 et 2008 de création de la C.C.A.P.H.*)

Son fonctionnement:

Cette instance consultative se réunit au minimum trois fois dans l'année en réunion plénière. Elle est composée d'élus, de représentants de la commune, d'associations représentant les personnes handicapées, de représentants des conseils de quartier.

La CCAPH est organisée en 5 sous-commissions correspondant à 5 domaines d'expertise avec chacune un référent :

- La cadre bâti
- L'espace public / Transports
- L'accueil du public au sein de la Mairie, des mairies annexes et du centre administratif
- Le recensement de l'offre de logements accessibles
- L'accès et l'accessibilité des commerces

Des référents par secteurs ont été désignés afin de proposer toutes organisations, toutes actions susceptibles de faire évoluer la place des personnes handicapées dans les domaines suivants:

- Les outils et moyens de communication pour les personnes déficientes sensorielles, visuelles ou auditives
- La Culture
- Le sport
- L'emploi

2 VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

2.1 Etat d'avancement des travaux année 2011 :

2.1.1 Rappel de la démarche accessibilité de la commune

Depuis 2004, la ville d'Aulnay-sous-bois a engagé une démarche de mise en accessibilité de son espace public dans la cadre d'un diagnostic dit « en marchant », réalisé avec le prestataire STC/CECCIA et les associations de personnes handicapées, membres de la commission accessibilité de la ville (C.C.A.P.H).

Un schéma directeur a été établi avec le principe d'une annualisation de travaux et un outil de suivi qui permet d'évaluer et de quantifier l'avancée des travaux par un pourcentage de mise en accessibilité sur le cheminement PMR.

Dans cette démarche de réflexion avec les partenaires de la commission accessibilité, suite au diagnostic voirie, il a été décidé de définir un itinéraire PMR reliant 97 pôles d'attraction (Cf. 1^{er} rapport de la CCAPH de 2009). L'itinéraire représente 42 kilomètres sur les 180 kilomètres de voirie municipale. A terme, la démarche de mise en accessibilité s'étendra à l'ensemble du territoire Aulnaysien.

2.1.2 Création du P.A.V.E : Plan d'accessibilité aux voiries et aménagement de l'espace public.

En 2011 : (Cf. *annexe 2011/4 : Délibération de création du PAVE*)

La municipalité a voté par délibération l'élaboration d'un PAVE et sa mise en oeuvre. Ce PAVE va reprendre l'ensemble du travail de diagnostic établi depuis 7 ans et sera complété par trois axes :

- l'accessibilité aux transports
- la signalisation et les chantiers urbains et les déviations piétonnes (PMR)
- l'encombrement commercial du domaine public et le mobilier urbain (implantation, densité, contrastes,...).

Projet 2012 :

Création d'ateliers de travail avec les concessionnaires et intervenants du domaine public auxquelles seront associées les associations de PH et représentants des usagers (Conseils de quartiers).

Objectif final : compiler au sein du PAVE les engagements municipaux en terme d'accessibilité et de déplacements.

2.1.3 Taux d'accessibilité sur l'itinéraire PMR :

Année d'étude	Taux d'accessibilité
2008	77 %
2009	87,03 %
2010	89,37 %
2011	91,14 %

2.1.4 Coût des travaux réalisés :

Années de référence	Investissement
2008	558 955 €
2009	216 000 €
2010	120 000 €
2011	185 000 €

2.1.5 Travaux réalisés sur l'itinéraire

Continuité de mise en accessibilité de l'espace public sur l'itinéraire et sur ses abords.

Feux sonores :

Pas de travaux réalisés sur 2011

Aménagement des traversées :

Lors des aménagements des traversées piétons, l'ensemble de l'environnement est systématiquement réadapté de façon à faciliter les déplacements :

- Abaissements de bordures
- Reprise du revêtement de trottoir (contraste des matériaux)
- Bandes podotactiles
- Installation de potelets tête blanche

Déplacement du mobilier urbain gênant :

Déplacement de candélabres, poteaux EDF, panneaux publicitaires, tout le mobilier gênant sur le domaine public. (Cf. *annexe : 2011 / 5: Plan de cheminement avec l'implantation des feux sonores et des bandes podotactiles*)

Places de stationnement réservées :

Il existe 281 places de stationnement réservées. (Cf. *annexe 2011/ 6 : Implantation des places de stationnement PMR*)

Gratuité du stationnement pour les personnes à mobilité réduite sur l'ensemble du stationnement payant de la ville. (Cf. *annexe : 2011 / 7 – élibération n° 25 – Conseil municipal du 18/09/2008 – Gratuité du stationnement pour personnes à mobilité réduite.*)

2.2 Perspectives 2012

Finalisation de la mise en accessibilité de l'itinéraire PMR.

Mise en œuvre du PAVE et des ateliers de travail avec les concessionnaires et les intervenants du domaine public. Consultation des représentants d'associations de personnes handicapées et les représentants des conseils de quartiers.

3 SERVICES DE TRANSPORTS COLLECTIFS ET INTER MODALITES

3.1 Mise en accessibilité de la gare RER

3.1.1 Bilan année 2011 :

- Travaux de gros œuvre pour la mise en service des 4 ascenseurs : un ascenseur dans la gare routière située au nord, permettant de rejoindre les guichets situés en souterrain, puis 3 ascenseurs sur chacun des 3 quais de la gare (y compris celui où se situe le départ et l'arrivée des Tram-Train, facilitant la correspondance pour les usagers venant du côté nord de la gare).
- Travaux de rehaussement des quais du RER (accessibilité de niveau 4, des quais jusqu'aux trains).
- Travaux préparatoires pour le remplacement des escaliers mécaniques d'accès aux quais et pour la pose de nouveaux abris filants sur les quais.

➤ 4 avril 2011 : ouverture du guichet de vente de billets coté nord, accessible aux personnes à mobilité réduite.

3.1.2 Projets 2012 :

➤ 29 février 2012 : mise en service des 4 ascenseurs.

➤ Dates prévisionnelles de mise en service des escaliers mécaniques d'accès aux quais :

- juin 2012 concernant l'escalier mécanique d'accès au quai n°3
- septembre 2012 concernant l'escalier mécanique d'accès au quai n°2

➤ Pose des abris filants sur les quais.

3.2 Travaux dans le cadre du Contrat de pôle gare

3.2.1 Bilan année 2011 :

➤ de juillet à début septembre 2011 : travaux pour la mise en double sens du boulevard Gallieni, comprenant notamment la matérialisation de places de livraison (principalement à destination des forains du marché), de places pour les taxis, de places destinées à la dépose minute et d'une place réservée aux personnes handicapées (cette dernière est vouée à être déplacée vers un positionnement plus sécurisé lors de la prochaine phase des travaux du pôle gare).

3.2.2 Projets 2012 :

➤ Poursuite des travaux de la 2nde phase du projet pôle gare de juillet à novembre 2012 consistant en :

- l'aménagement de la gare routière sud,
- la requalification des espaces piétons le long du bâtiment voyageurs,
- l'aménagement du square de la place du Général de Gaulle.

3.3 Mise aux normes des points d'arrêts bus

3.3.1 Bilan année 2011 :

➤ Un calendrier pluriannuel (de 2011 à 2014) a été établi pour les travaux de mise en accessibilité de l'ensemble des arrêts de bus situés sur la voirie communale.

Les arrêts mis en accessibilité en priorité concernent les lignes classées Mobilien (à forte fréquence), soit les lignes 613 et 615 exploitées par la société TRA - Veolia transport et la ligne 15 exploitée par les Courriers de l'Ile-de-France (CIF).

➤ Au cours de l'année 2011, les travaux ont concerné la mise aux normes de 25 arrêts pour un budget supérieur à 400 000 €TTC, soit :

- l'ensemble des arrêts de la ligne 613 (9 au total) ;
- 18 arrêts de la ligne 615 (dont 2 communs avec la ligne 613), allant du rond-point de Bondy jusqu'au lycée Jean Zay.

3.3.2 Projets 2012 :

➤ Mise aux normes d'environ 20 arrêts de la ligne 615 (de l'arrêt Croix Rouge à l'arrêt Victor Hugo) pour un budget prévisionnel 2012 de 500 000 €TTC.

3.4 Accessibilité des véhicules - Information voyageurs

3.4.1 Bilan année 2011 :

- Les véhicules TRA – Veolia Transport sont tous accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- Poursuite du renouvellement des véhicules CIF pour les équiper d'une rampe d'accès pour les PMR :

	Nb de véhicules /ligne	Bilan de l'équipement des véhicules en PMR en avril 2010	Equipement des véhicules en PMR au 1er janvier 2011	Equipement des véhicules en PMR en novembre 2011
Ligne 1	10	5	10	10
Ligne 15	14	6	9	10
Ligne 43	5	2	4	4
Ligne 44	1	1	1	1
Ligne 45	2	2	2	2

3.4.2 Projets 2012 :

- Equipement des véhicules C.I.F. d'un système d'information voyageurs visuel et sonore pour les lignes 15, 43 et 44.
- Mise en place de bornes d'information voyageurs permettant de connaître le temps d'attente du passage des prochains bus à certains arrêts de bus desservis par la société TRA.

Parallèlement, les portaux d'arrêts seront équipés de boutons poussoirs permettant d'obtenir la retranscription sonore de l'information (visuelle) donnée par la borne.

4 CADRE BATI

4.1 État d'avancement des travaux année 2011

4.1.1 Rappel de la démarche accessibilité:

2006/2007 - Diagnostic accessibilité des établissements municipaux recevant du public (E.R.P), scolaires et non scolaires réalisé sur l'ensemble des équipements de la 1^{ère} à la 5^{ème} catégorie. Cet audit réalisé par le prestataire «Pyramide Conseil» sur deux années consécutives représente une mise aux normes globales d'un montant de 12 millions d'euros de travaux (tout accessible/tout handicap).

Les établissements ont été répertoriés avec un code couleur par niveau d'accessibilité :

Vert ⇒ Accessible

Jaune ⇒ Accessible moyennant travaux légers

Bleu ⇒ Accessible moyennant des travaux moyens

Rouge ⇒ Accessible moyennant des travaux lourds ou une restructuration

4.1.2 Coût des travaux réalisés depuis 2008:

2008	558 955 €
2009	216 000 €
2010	742 000 €
2011	150000 €

4.1.3 Détail Travaux réalisés en 2011 sur les bâtiments municipaux :

STRUCTURES	TYPES DE TRAVAUX	COUT TTC
- Groupe Scolaire André Malraux Primaire	Modernisation des sanitaires et accès aux personnes à mobilité réduite	150000
- Groupe Scolaire Fontaine des Prés Primaire 1		
- Groupe Scolaire Merisier Maternelle		
- Groupe Scolaire Pont de l'Union Primaire		
- Groupe Scolaire République Primaire		
- Groupe Scolaire Savigny Maternelle 1 et 2		

Pour des raisons administratives, les marchés publics concernant l'accessibilité tous corps d'état et l'accessibilité ascenseurs n'ont pas été attribués. De ce fait les travaux prévus n'ont pas été réalisés. (Cf. *annexe 2011/8 - Tableau de suivi des travaux sur les bâtiments municipaux - Suite au diagnostic Pyramides Conseil.*)

4.2 Les prévisions de travaux 2012 :

STRUCTURES	TYPES DE TRAVAUX	COUT TTC
- Groupe Scolaire Bourg Primaire 1	Modernisation des sanitaires et accès aux personnes à mobilité réduite	150000 €
- Groupe Scolaire André Malraux maternelle		
- Groupe Scolaire Gustave Courbet maternelle		
- Groupe Scolaire Aragon		
- Groupe Scolaire Fontaine des Prés maternelle		
- Groupe Scolaire Fontaine des Prés primaire		
- Groupe scolaire Bourg 2		

STRUCTURES	TYPES DE TRAVAUX	COUT TTC
- Centre d'affaires Europe	Installation toilettes adaptés	15 000 €
	Elévateur extérieur	20 000 €
- Divers travaux dans divers équipements	Remplacements de portes Aménagement de toilettes PMR / Création de rampes	350 000 €

Réunions de consultation sur deux sites :

- Le centre culturel Jacques PREVERT : début des travaux sur 2012 et poursuite sur 2013
 - Travaux d'une banque d'accueil accessible et toilette PMR
 - Mise en accessibilité d'une loge avec élévateur extérieur afin d'accéder à la loge et à la scène
 - Portes du hall d'entrée
- Le centre nautique : étude sur 2012 pour réalisation 2013.

5 RECENSEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

5.1 Le programme local de l'habitat et le handicap

Un programme local de l'habitat est en cours d'élaboration sur la collectivité. Il s'agit de définir un programme d'actions sur les questions d'accessibilité des logements en partant d'un état des lieux du parc locatif adapté. Faciliter l'accès au logement adapté.

5.2 Faciliter l'accès des personnes handicapées au logement adapté

Des modalités de partenariat et de fonctionnement ont été mises en œuvre entre le service logement de la ville et le service Mission handicap, l'objectif étant de mieux identifier les demandes des personnes en situation de handicap et les caractéristiques des logements demandés et faciliter les possibilités de réponses.

Des rencontres sont organisées avec les différents bailleurs afin d'évoquer les demandes d'échanges de logements ainsi que leur mise en accessibilité aux normes PMR.

6 AUTRES THEMATIQUES ET ACTIONS PORTEES PAR LA CCAPH

6.1 ACCUEIL DU PUBLIC ET MOYENS DE COMMUNICATION

6.1.1 Actions 2011 :

- Elaboration d'un plan de formation en direction des agents d'accueil sur l'accueil spécifiques du public en situation de handicap.
- Rechercher les outils de communication exploitables afin de faciliter la communication et l'information du public déficient sensoriel : visuel et sourd. Organisation de visites sur site et rencontre de prestataires.

L'Information en ligne

Celle-ci est en cours d'élaboration par le prestataire chargé du développement du site Internet avec l'accès pour les différents types de handicaps comme le prévoit l'article 47 de la loi du 11 février 2005.

6.1.2 Projets 2012 :

La formation des agents d'accueil :

Suite à une enquête réalisée en 2009 auprès de l'ensemble des agents chargés d'accueil, rédaction d'un cahier des charges prenant en compte les besoins de formation individuels et collectifs :

- **1^{er} trimestre 2012** : Formation des agents chargés d'accueil (2 jours) sur l'accueil avec un module sur le handicap, la connaissance de la loi et l'engagement de la commune dans ce domaine. Une demi-journée sera consacrée à la rencontre de personnes en situation de handicap représentées par l'association Rétina France et l'Association des paralysés de France (sensibilisation par la mise en situation de malvoyance)
- **2012 : Initiation à la langue des signes Française** d'un groupe de 10/12 agents volontaires chargés d'accueil

Le gestionnaire de file d'attente Q-MATIC :

Mise en place du signal sonore pour les personnes déficientes visuelles au centre administratif de la ville. Groupe de travail sur site avec l'association Rétina France afin d'aborder de façon globale et optimale le déplacement de la personne déficiente visuelle vers un guichet spécifique : accueil, déplacement (bande de guidage), information,...

6.1.3 Groupe de travail « outils de communication à destination des personnes déficientes sensorielles »

Un groupe de travail est constitué afin d'appréhender les différents outils de communication existants permettant de faciliter la communication avec le public déficient auditif et visuel : visite sur site, rencontre d'entreprises spécialisées, présentation des outils de communication,...

Participent à ce groupe de travail : le service en charge de l'accueil du public au sein des mairies annexes et centre administratif, le service informatique, les représentants d'associations de personnes handicapées et la Mission handicap.

Deux entreprises ont été consultées afin de nous présenter les matériels lors de la commission communale CCAPH de juin 2012 :

ACCEO : communication public sourd

Visite Mairie de Saint MAUR

Projet de mise en place d'une boucle magnétique pour faciliter la communication avec les malentendants appareillés.

Les malentendants représentent 10% de la population dont 1% de sourds profonds.

Une étude est en cours avec la société ACCEO permettant de façon instantanée la communication avec les sourds.

PHITECH : communication en direction du public déficient visuel

Visite Mairie de Villepinte

Projet de balises sonores aux abords de sites stratégiques : mairie, centre administratif, centre municipal de santé,...

A l'aide d'un bip sonore les personnes pourront obtenir des informations sonores leur permettant :

- D'Identifier un site
- De repérer une entrée
- De disposer d'informations de guidage
- De pouvoir se déplacer de manière autonome

Ces informations diffusées sont complétées par une signalétique adaptée.

L'INFORMATION EN LIGNE

Projet de développer l'accès du site Internet de la ville aux personnes déficientes sensorielles. Visite sur site de communes dotées de ces outils de communication : Les Ulys, Nanterre,....

PROJET OXY-TV :

Désormais, le journal municipal « Oxygène » se lit et se regarde sur le site Internet de la ville.
A l'étude : traduction en LSF et sous-titrage des 15 minutes tous les 15 jours « d'Oxy-TV ».

6.2 ACCESSIBILITE DES COMMERCES :

6.2.1 Actions 2011 :

Dès 2010, un groupe de travail a été constitué afin d'impulser des actions de sensibilisation en direction des commerçants sur la question de l'accessibilité des commerces aux personnes à mobilité réduite. Il est constitué de représentants d'associations de commerçants, d'associations défenseuses des droits des personnes handicapées, des conseils de quartier, des services de la ville, de la Chambre des commerces et de l'Industrie, de la Chambre des métiers et de partenaires ressources prêts à intervenir sur la question et les éventuelles actions.

La mission de ce groupe est de réfléchir à la façon la plus pertinente d'accompagner les commerçants dans cette démarche de mise en accessibilité de leurs commerces.

Ce travail a permis de considérer le chemin à parcourir pour tendre à la satisfaction en matière d'accessibilité des commerces. Elle a abordé aussi bien les problèmes techniques qu'humains.

La date butoir de mise aux normes accessibilité est le 1^{er} janvier 2015. Les commerçants évoluent dans un contexte économique difficile et les solutions envisagées pour l'accessibilité devront donc nécessairement tenir compte de ces paramètres. Ainsi la création d'un groupe de travail permet d'appréhender de manière plus concrète les problèmes et de proposer les solutions les plus pertinentes.

Détail de l'action 2011 :

- Organisation de réunions de travail afin de coordonner les actions
- Petit déjeuner de sensibilisation en collaboration avec la chambre des Métiers : les associations de commerçants et commerçants ont été conviés à un petit déjeuner d'information et de sensibilisation. Diaporama évoquant le handicap, les normes d'accessibilité des commerces et leurs mise en œuvre. Proposition d'un appui technique par l'aide d'un pré-diagnostic. Distribution de documents techniques d'information.
- Site Internet de la ville : mise en ligne de documents techniques téléchargeables

(Cf. annexe 2011/9 – Articles oxygène « Pour des commerces accessibles à tous »)

6.2.2 Projets 2012 :

- Poursuite des réunions du groupe de travail. Finalisation d'une stratégie de mise en œuvre de la loi sur la commune avec les partenaires locaux et institutionnels.
- Projet à l'étude : « Journée nationale du commerce de proximité, de l'Artisanat et du centre ville » - Forum et boutique témoin présentant en compte les normes d'accessibilité à tous types de handicap. Création des outils de communication autour de l'événement : recrutement de mai à mi-juin 2012 d'un stagiaire en BTS Communication du Lycée Jean ZAY d'Aulnay-sous-Bois.
- Projet de Charte et d'un label « Qualité - Accessibilité »

6.3 ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS HANDICAPES EN MILIEU ORDINAIRE :

Dispositif d'accompagnement des enfants de 1 à 12 ans en milieu ordinaire par les auxiliaires d'intégration municipaux.

6.3.1 Actions année scolaire 2011-2012 : quelques chiffres

Quelques données chiffrées sur 2011 – 2012 concernant la prise en charge des enfants en situation de handicap par le service Mission handicap:

Trois secteurs concernés :

- Petite Enfance : 11 enfants pris en charge, dont 5 enfants polyhandicapés.
- Education Nationale : 50 enfants pris en charge
- Centre de loisirs : 27 enfants accueillis essentiellement avec des troubles psychiques, dont 7 sont scolarisés en IME.

Chaque enfant est suivi dans le cadre d'un projet personnalisé d'accueil précisant les objectifs de prise en charge.

Des synthèses trimestrielles ou semestrielles permettent d'adapter les projets.

Des bilans intermédiaires avec les partenaires éducation nationale et services de soins en cours d'année permettent de réajuster les projets de chaque enfant et l'aide humaine apportée par la Mission handicap (*planning des auxiliaires d'intégration*).

6.3.2 Projets 2012 : la formation des professionnels

Formation de l'équipe d'auxiliaire d'intégration : les formations annuelles

➤ Formation interne au service : les formations sont assurées par la psychologue clinicienne du service. Cette année, à la demande de l'équipe, les thèmes abordés seront : la schizophrénie et les « dys ». (dysphasie, dyspraxie...)

➤ Stage Externe dans la classe de l'hôpital Robert BALLANGER : 6. auxiliaires dans l'année ont bénéficié de ce stage sur une période d'un trimestre à raison de deux demi-journées par semaine.

➤ Formation externe : le polyhandicap

➤ Partenariat avec le service culturelle

- Le travail avec le CREA : Journée d'expression par la voix et le corps avec le CREA pour l'ensemble de l'équipe avec en fin de journée une création collective + Stage de musique sur un semestre pour 5 auxiliaires d'intégration / 2h par semaine.
- Le travail avec l'Ecole d'Arts Claude Monet : la réalisation d'un livre tactile. Création d'un livre objet avec l'école d'art : 12 auxiliaires.

Formation des directeurs et animateurs des centres de loisirs maternels et élémentaires :

Une formation de sensibilisation des directeurs et des animateurs des centres de loisirs à l'accueil des enfants porteurs de handicap a eu lieu de janvier à mars 2012.

Cette formation s'est faite en deux parties :

- Une partie théorique sur les différents types de handicap et l'application de la loi de 2005 dans les accueils de loisirs pour mineurs.
- Une partie pratique, avec des mises en situations inspirées des principales difficultés rencontrées dans les centres par les équipes.

64 personnes se sont inscrites sur la base du volontariat soit 64% des animateurs permanents.

Au regard du bilan de cette formation, évaluée par un questionnaire donné aux participants, la poursuite de temps de formation est envisagée avec l'accord de la Ligue de l'Enseignement sur des thèmes spécifiques qui se sont dégagés.

6.4 L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS HANDICAPES SUR LA COLLECTIVITE

6.4.1 Le Pôle Accompagnement des parcours professionnels et conditions de travail

Ce pôle de la D.R.H regroupe les services Emplois Aidés / Handicap, le reclassement professionnel, la psychologue du travail, l'assistante sociale du personnel, le service hygiène-sécurité du travail, le service Formation.

Les projets du pôle sont les suivants :

- Faire face à l'explosion de la demande de reclassements professionnels sur des métiers particulièrement sensibles (ex : Petite Enfance et Restauration Municipale) ; les problématiques à résoudre pour faire face au vieillissement, à la pénibilité et prévenir l'usure professionnelle. Le port de charges et la station prolongée debout sont les principales raisons pour lesquelles des restrictions médicales sont prononcées.

A noter : Une difficulté de plus en plus grande pour ces catégories de personnel consiste à obtenir une reconnaissance officielle de reclassement par le comité médical. Le nombre de situations d'inaptitude est en très forte hausse depuis 1 an.

- Pour faire face à ces restrictions médicales et permettre aux agents de basculer dans la filière administrative, une remise à niveau en Français est indispensable pour faciliter leur intégration dans un nouveau service administratif.
- Le pôle Pôle Accompagnement des parcours professionnels et des Conditions de travail s'emploie aujourd'hui à accompagner les agents afin de procéder à une demande de reconnaissance de Travailleur handicapé auprès de la MPDH de Bobigny, laquelle permet à l'agent de bénéficier d'une priorité de poste au sein de la ville lorsque cette reconnaissance est effective et qu'un poste est vacant. Pour cela une charte de la mobilité a été mise en place avec le service Recrutement qui prévoit une priorité d'entretien aux jurys pour des bénéficiaires d'une reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés (RQTH) ou en reclassement.
- La RQTH permet de mettre en place des formations plus longues (durée 20 mois) et le financement de tout ou partie de celles ci par le FIPHFP (Fonds d'insertion pour les personnes handicapées de la Fonction Publique). Les efforts du Pôle sont aujourd'hui mobilisés pour accompagner et sensibiliser les agents sur les avantages qu'ils peuvent retirer à effectuer une reconnaissance de travailleur handicapé. Une formation diplômante longue permet de mieux sécuriser l'agent dans sa nouvelle affectation, et lui permet de bénéficier d'un financement supérieur et d'un accompagnement « à la carte » qui serait impossible à financer sans les subventions du FIPHFP.
- Des formations sont proposées en CRP (centres de réadaptation professionnelle) et apportent au bénéficiaire un diplôme dans des métiers tels que : agent comptable, agent administratif, technicien réseau...
- Le nombre de situations individuelles d'inaptitude sont devenues trop nombreuses pour envisager des mobilités rapides et systématiques. L'objectif fixé est donc aujourd'hui la professionnalisation et la formation des agents en situation de handicap pour éviter la stigmatisation possible à leur arrivée dans un nouveau service.
- Nous mettons en place également des bilans de compétences avec le Centre interdépartemental de Gestion pour nous assurer que le choix de la formation correspond aux capacités et aux besoins de l'agent.

6.4.2 Les actions avec les partenaires de l'emploi sur la commune

2009 et 2010, les communes du Blanc-mesnil et d'Aulnay-sous-Bois ont réalisé en partenariat deux « Handicafé », réalisés avec les partenaires de l'emploi des deux communes : le pôle Emploi, le CAP Emploi UNIRH93, la MEIFE, les DRH et missions handicap de chaque commune.

2012 - Pas de Handicafé en Intercommunalité. Il est prévu d'organiser des actions locales sur chaque commune.

Les partenaires et acteurs de l'emploi sur la commune :

- Le Pôle Emploi
- Le CAP Emploi UNIRH93
- La MEIFE
- Le service DRH de la commune : « Pôle accompagnement des parcours professionnels et conditions de travail »

2012 - Programmation d'actions en direction des travailleurs handicapés (TH) est annoncée par chaque partenaire :

- Prestation Internet / AFPA Villepinte
- Forum Emploi jeunes diplômés handicapés AFIJ Paris
- Forum pour l'Emploi pour travailleurs handicapés à la Défense
- Prestation chez INGEUS (accompagnement de 6 mois) - Simulation d'entretiens/Aide à l'élaboration de dossiers pour un achat de véhicule ou une formation
- Aide au permis de conduire
- Action découverte des métiers de service à la personne
- Sensibilisation au handicap - Petit déjeuner Employeurs
- Conférence sur la « Formation et l'insertion des personnes en situation de handicap dans les métiers de l'aéronautique »
- Intervention auprès des Entreprises Accord du 93 - Campus des métiers
- Visite d'entreprises : SOPROREAL et CASTORAMA avec présentation des métiers et découverte de postes adaptés et politique d'aménagement de postes (*Cf. annexe 2011/10 – Article Oxygène « La semaine du Handicap chez Soproréal »*)
- DRH Ville d'Aulnay-sous-Bois : signature d'un protocole d'accord avec le CIG : plan d'actions relatives à l'emploi des personnes reconnues travailleurs handicapés (RQTH)

6.5 LA CULTURE :

Les actions culturelles constituent des leviers précieux pour donner l'occasion de pratiquer d'autres langages au travers d'activités qui font appel à la sensibilité, au partage, à l'écoute et à l'expression de soi.

Pour cela il faut œuvrer pour :

- Le droit à la Culture pour tous,
- Le développement des potentialités d'expression artistique et culturelle,
- L'accessibilité aux manifestations culturelles et la découverte des structures.

6.5.1 L'Ecole d'Art Claude Monet

Actions 2011

- Journée dédiée aux malvoyants et déficients visuels lors de l'exposition « Mains dans la main » + visite en langue des signes Française (LSF). Partenariat avec le Service de l'Action Culturel. (Cf. *annexe 2011/11 : Article Oxygène - Exposition « Mains dans la main »*)
- Visite commentée de l'exposition « Mains dans la main » pour les auxiliaires d'intégration Ville.
- Visite commentée de l'exposition « Collages » pour un groupe d'enfants handicapés mentaux accueillis à l'IME Toulouse Lautrec.
- Visite commentée de l'exposition « Collages » pour les auxiliaires d'intégration.

Projets 2012

- Stage « collages » pour un groupe d'une dizaine d'auxiliaires d'intégration ville, animé par un enseignant de l'EACM – Janvier 2012 / réalisation d'un livre tactile.
- Pour l'EMP René LALOUETTE : atelier d'arts plastiques à l'Annexe de l'Allée Circulaire- 1 groupe de 6 enfants d'octobre 2011 à juin 2012 puis un second groupe de 6 enfants de février à mai 2012 - Atelier 1 fois tous les jours - Durée : 1h 30

6.5.2 Le Centre de Danse du Galion

Actions 2011

- Pour le SESSAD 93, parcours artistique et culturelle en direction de 5 jeunes inscrit au SESSAD

Projets 2012

- Reconduction pour le SESSAD 93 d'un parcours artistique et culturelle en direction de 5 jeunes inscrit au SESSAD

6.5.3 Le Cinéma Prévert

Actions 2011

- Projection film en Audio Description « Rouge comme le ciel » et Débat LSF - Partenariat avec le Service de l'Action Culturel.

6.5.4 Le Service de l'Action Culturel

Projets 2012

- Sensibiliser les agents d'accueil et les responsables des sites culturels au public en situation de handicap : module de formation en collaboration avec la Mission handicap (travail sur les représentations, l'accueil spécifique...).
- Été 2012 : Opération Été/Canal - Programmation du spectacle jeune public « Angali Galitra » bilingue LSF.

Projets 2013 : actions envisagées

- Répertorier les Informations sur les caractéristiques d'accès aux différentes structures culturelles de la ville : pour les personnes en situation de handicap, il est impératif de connaître ces caractéristiques avant même de se déplacer dans les structures. (Via le site Internet, intégration dans les plaquettes des structure...)
- Utilisation des pictogrammes pour l'agenda culturel
- Programmation d'un spectacle ou d'une projection cinéma adaptée
- Mise en place d'un parcours de découverte des structures culturelles de la ville pour des élèves de classes CLIS (2 classes par an)

6.6 LE SPORT:

6.6.1 Intégrathlon 2011 et 2012 : historique

Depuis 3 ans, la direction des sports assure, en transversalité avec les services municipaux, l'organisation de la manifestation « INTEGRATHLON », dont la 2^{ème} édition s'est déroulée en 2011 à Aulnay-sous-Bois au Stade du Moulin Neuf.

Organisée simultanément sur le territoire de cinq villes, Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte, cette manifestation devient un des rendez-vous sportif sur la ville ayant pour vocation de rassembler valides et handicapés, sportifs ou non, sur les mêmes terrains de sport.

L'objectif est de créer du lien à travers la connaissance de l'autre et la sensibilisation du plus grand nombre.

Par ailleurs la collaboration autour de l'événement entre les différents services des villes mais aussi avec les partenaires, s'intensifie chaque année un peu plus. Cette manifestation a permis de réunir autour d'un projet commun à caractère social : les services sport, handicap et communication des 5 villes du SEAPFA, les associations sportives du territoire, les établissements spécialisés mais aussi le Conseil Général de Seine-Saint Denis, le Conseil Régional d'Ile de France, le CDOMS 93, le CDOS, la DDCS, l'USEP, l'UNSS, l'Université Paris 13 ainsi que la quasi-totalité des comités départementaux sportifs (handisport, sport adapté, tennis, judo, canoë kayak...).

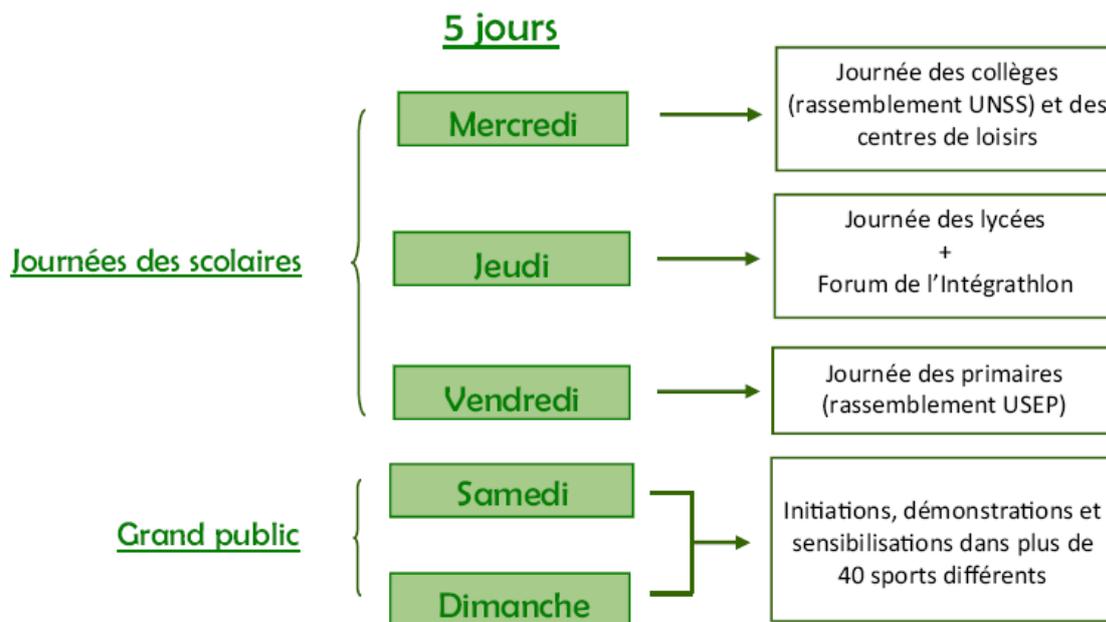
L'Intégrathlon n'est plus identifié comme une manifestation destinée uniquement aux personnes handicapées. C'est une belle réussite pour cet événement dont l'objectif est avant tout la mixité des différents publics et qui a pour vocation de devenir incontournable au fil des ans.

Comme souhaité par les élus lors de son lancement, l'Intégrathlon ne s'arrête plus aux cinq jours de concrétisation, mais continue à avoir des effets bénéfiques tout au long de l'année et s'inscrit dans la démarche du développement durable.

L'intégrathlon est un rendez-vous où plus de 5 000 personnes en situation de handicap et valides se retrouvent sur les mêmes terrains de sport. Cette manifestation sportive contribue à favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap par la sensibilisation et la participation des personnes valides autour de la mixité des pratiques sportives ou de la participation à l'activité ou l'échange. L'événement permet de valoriser le respect de la différence, l'enrichissement mutuel et la solidarité entre personnes valides et personnes handicapées .

3 ans plus tard l'Intégrathlon est devenu une référence (nomination au prix APAJH, vainqueur du prix ORCIP...) en matière d'intégration par le sport. Le concept de l'organisation est pilotée chaque année par une des cinq villes qui devient référente dans l'organisation sur cinq journées.

6.6.2 Intégrathlon 2011 : Aulnay-sous-Bois a accueilli le cœur de la manifestation



Plusieurs initiatives ont été impulsées tout au long de l'année :

- Mise en place de formations proposées par le CDOMS 93,
- Collaboration et échanges accrus entre les différentes associations des 5 villes,
- Aménagements permettant une meilleure accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Création de championnats et des compétitions intégrant des personnes porteuses de handicaps,
- Séance de sensibilisation en amont de la manifestation entre association et foyers de l'intercommunalité,
- Création de sections sportives dans les établissements spécialisés ayant participé à la manifestation,
- Achat de matériel adapté mis à disposition des associations tout au long de l'année,
- Accueil de personnes porteuses de handicaps dans des clubs valides n'ayant jamais accueilli ce type de public.

L'Intégrathlon a montré sa capacité à réunir sur un même terrain de sport des handicapés mentaux, des handicapés moteurs et des valides. Cet événement s'est aussi avéré être un formidable outil de cohésion territoriale, capable de fédérer autour d'un projet commun les acteurs de l'intercommunalité, mais aussi et surtout le tissu associatif local et les administrés.

Il est cependant important de maintenir et de donner plus d'ampleur aux effets de la manifestation tout au long de l'année, notamment en revoyant le format de formations qui doivent se tenir plus régulièrement mais aussi en donnant plus d'outils aux associations pour favoriser l'accueil des personnes handicapées tout au long de l'année.

(Cf. annexe 2011/12 - article Oxygène « L'Intégrathlon 2011 à Aulnay-sous-Bois »)

6.6.3 Les projets 2012 - 2013

- Les formations : une réunion spécifique va être montée pour identifier les points d'amélioration des formations. Un premier questionnaire pour identifier les points de réflexion et d'amélioration, va être transmis aux associations. Les réponses à ces

questionnaires constitueront les premiers éléments de travail pour la réunion spécifique aux formations.

- L'accueil dans les clubs : des livrets pédagogiques ont notamment été conçus pour servir de base de travail aux associations sportives et à leur donner les bases pour décliner leur discipline pour tout type de public. Ces livrets vont être complétés et améliorés au fil du temps et en collaboration avec nos différents partenaires.
- Kits de sensibilisation au handicap : ces kits ont été étudiés pour être mis à disposition dans les villes pour les scolaires, les écoles, les associations qui en feraient la demande. La réalisation d'une première Mallette est envisagée prochainement. Elle sera composée de :
 - Deux jeux de boccia de 7 balles (avec rampe)
 - Un fauteuil roulant standard
 - 2 ballons de torball
 - kits de sarbacane
 - Des lunettes occultantes
 - Un livret pédagogique

Plus d'information sur le site dédié : www.integrathlon.com

A Aulnay, en plus des synergies évoquées précédemment, l'enjeu de la participation à l'événement se situe à deux niveaux complémentaires :

- La formation des acteurs associatifs locaux afin de pérenniser et développer toute action sportive autour de la mixité tout au long de l'année à partir de cet événement.
- L'identification de la pratique sportive en mixité organisée par les partenaires grâce à un label identifiable sur les supports de communication en particulier dans le guide des sports diffusé au Aulnaysiens et disponible sur le site de la ville.

6.6.4 Le 4^{ème} Intégrathlon 2013

Le 4^{ème} Intégrathlon se tiendra du 22 au 26 mai 2013 à Tremblay

Propositions d'actions continues et objectifs :

- Formation, Information, Sensibilisation et Communication à destination du public et/ou des partenaires associatifs
- La formation des acteurs associatifs locaux et du monde sportif afin de pérenniser et développer toute action sportive autour de la mixité tout au long de l'année à partir de cet événement. Renforcer l'information et la communication des actions continues autour de l'évènement (formations, supports pédagogiques, Etc....) en lien avec le comité de pilotage de l'Intégrathlon.
- L'identification de la pratique sportive en mixité organisée par les partenaires grâce au label identifiable sur les supports de communication en particulier dans le guide des sports diffusé aux Aulnaysiens et disponible sur le site de la ville.(label Intégrathlon)
- Accompagner les acteurs locaux à proposer de nouveaux ateliers pour s'engager en partenariat dans la synergie de la manifestation et de son concept.
- Développer et entretenir le réseau des partenaires locaux autour de www.integrathlon.com et de son concept partagé entre les cinq villes.

ANNEXE :

2011/1 - Plaquette du service Mission handicap

2011/2 - Affiche groupe de parole pour les parents d'enfants en situation de handicap

2011/3 - Délibération 2007 et 2008 de création de la Commission Communale Accessibilité - CCAPH

2011/4 - Délibération de création du PAVE

2011/5 - Plan du cheminement PMR précisant l'implantation des feux sonores et bandes podotactiles

2011/6 - Implantation des places de stationnement réservées sur la collectivité (PMR)

2011/7 - Délibération n°25 - Conseil municipal du 18 septembre 2008 - Gratuité de stationnement aux personnes à mobilité réduite.

2011/8 - Tableau de suivi des travaux sur les bâtiments municipaux - Suite au diagnostic Pyramides Conseil.

2011/9 - Article Oxygène « Pour des commerces accessibles à tous »

2011/10- Article Oxygène « La semaine du handicap chez SOPROREAL »

2011/11 - Article Oxygène « Mains dans la main »

2011/12 – Article Oxygène « L'Intégrathlon 2011 à Aulnay-sous-Bois »

• COMMENT CONTACTER CES DIFFERENTS LIEUX D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE ?

En prenant contact téléphoniquement avec les services suivants :

LA CIRCONSCRIPTION DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

Prise en charge de l'enfant de 0 à 6 ans

Secrétariat des assistantes maternelles : (doit-on le mettre ???)

La circonscription de PMI vous orientera vers votre PMI de secteur

Contact téléphonique : 01 48 69 19 25

LE SERVICE DE LA PETITE ENFANCE

Préalablement à l'accueil des enfants dans les structures de la petite enfance, vous pouvez prendre contact avec le service chargé de la Commission d'agrément aux modes d'accueils C.A.M.A. qui vous présentera les modalités d'inscription

Contact téléphonique : 01-48-19-25-06

LES CENTRES DE LOISIRS

Le service des actions éducatives 1^{er} degré

Contact téléphonique : 01-48-19-24-94

INSPECTION DE L'EDUCATION NATIONALE

Vos interlocuteurs à Aulnay-sous-bois :

Dans chaque circonscription, un enseignant spécialisé est référent et chargé de la scolarisation des élèves handicapés. Il monte les dossiers notamment afin d'obtenir les AVS éducation nationale en lien avec la M.D.P.H.

Circonscription Aulnay1
(Aulnay Nord)

48, rue Auguste Renoir

Tél.: 01 48 66 81 63

Référent handicap : 06 25 19 05 94

Circonscription Aulnay2
(Aulnay sud)

43, rue Anatole France

Tél. : 01 48 66 26 23

Référent handicap : 06 25 19 06 46



• ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SPECIALISES IMPLANTÉS SUR LA COMMUNE

POUR LES ENFANTS

• EMP René Lalouette - 81, Avenue Jean Jaurès Tél. : 01 48 66 63 16

• IMPRO Toulouse Lautrec - Rue Michel Ange Tél. : 01 48 19 89 89

POUR LES ADULTES

• SAS Toulouse Lautrec - 2, rue Albert Einstein Tél. : 01 48 69 95 96

• ESAT Toulouse Lautrec - 2, rue Albert Einstein Tél. : 01 48 19 86 90

• SAS Toulouse Lautrec - 2, rue Albert Einstein Tél. : 01 48 19 86 95

• Foyer Michel Ange - 1, rue Pierre Yves Petit Tél. : 01 48 69 79 95

• Foyer double tarification - 24, rue André Theuriot Tél. : 01 48 68 58 70

• Foyer Gérard Perrot - 14, rue Dupuis Tél. : 01 48 79 12 93

• Foyer Le Diapason - 197, boulevard de Strasbourg Tél. : 01 48 19 91 10

• Foyer Amarylis - 26/28, rue du Havre Tél. : 01 48 79 45 50

• LES SERVICES DE SOINS

LE SERVICE DE SOINS ET D'EDUCATION SPECIALE À DOMICILE - S.S.E.S.D.

103, rue Pierre Jouhet - Tél. : 01 48 19 89 89

HÔPITAL ROBERT BALLANGER - INTER SECTEUR DE PEDOPSYCHIATRIE

Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent

Boulevard Robert Ballanger - Aulnay-sous-bois - Tél. : 01 49 36 72 23

LES CENTRES MEDICO PSYCHOLOGIQUES - C.M.P.

• CMP de l'Europe : 7, chemin de Roissy-en-France - Tél. : 01 48 66 83 96

• CMP Vercingétorix : 30, rue Vercingétorix - Tél. : 01 48 66 58 73

L'ensemble des établissements et services de soins de France sont consignés dans le guide NERET. Ce guide est consultable à la Mission handicap.



vivre ensemble la ville

MISSION handicap

55, rue du 11 Novembre 01 48 68 67 60

AULNAY-SOUS-BOIS

2011/1 - Plaquette du service Mission handicap

Création

Créée en 1990, la Mission handicap met en place divers dispositifs afin de permettre aux personnes en situation de handicap de construire leur projet personnel en développant leur vie sociale

Pour quel public ?

Ce service s'adresse aux aulnaysiens de tout âge en situation de handicap et à leurs familles



L'équipe

- Une chargée de mission
- Un psychologue clinicien
- Une secrétaire Agent d'accueil
- 16 auxiliaires d'intégration plein temps
- 5 auxiliaires intervenant particulièrement en centres de loisirs pendant les vacances scolaires

Les missions

- **ACCUEILLIR, ECOUTER, INFORMER, ORIENTER,**

Chaque personne qui en fait la demande, sur place ou à domicile

- **ACCOMPAGNEMENT ADMINISTRATIF**

Aide à la rédaction de dossiers administratifs : Maison Départementale du Handicap (M.D.P.H), écriture des projets de vie...

- **ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE**

- Entretiens individualisés avec le psychologue clinicien
- Animation de groupes de parole :
 - de parents d'enfants handicapés (bimensuel)
 - de personnes déficientes visuelles (mensuel)

- **LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DE 1 A 12 ANS**

- Dans les structures multi- accueil municipales (crèches, halte-jeux)
- Dans les écoles maternelles et élémentaires
- Dans les centres de loisirs maternels et élémentaires

- **ACTIONS DE FORMATION ET DE SENSIBILISATION AU HANDICAP MENÉES :**

- Auprès des professionnels de la commune en charge d'enfants en situation de handicap
- Dans les écoles en partenariat avec les associations
- À la demande

- **ACCESSIBILITÉ**

PILOTAGE DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE
En application de la loi du 11 février 2005

- **BIPS SONORES : SÉCURISATION DES CARREFOURS**

Remise gratuite à la Mission handicap d'une manette déclenchant un message sonore au niveau des feux de signalisation des carrefours de la ville et permettant la traversée sécurisée des personnes déficientes visuelles.

Justificatifs demandés : la carte d'invalidité et un justificatif de domicile

- **DOCUMENTATION**

Documentation spécialisée en fonction du handicap, consultation de revues spécialisées.

Liste des transporteurs, des services d'aide à domicile : aides ménagères, auxiliaires de vie...

Consultation sur place du guide NERET : recueil d'informations sur le "droit des personnes handicapées". Répertoire d'adresses relatives au réseau institutionnel et associatif en fonction du type de handicap.



- **LA COORDINATION DES ACTIONS AVEC LES PARTENAIRES**

La Mission handicap relaie la demande des usagers auprès des différents services internes et externes à la ville. Contacts téléphoniques des services partenaires

Le dispositif municipal de prise en charge des enfants en situation de handicap

La ville gère depuis 1995 un service d'auxiliaires d'intégration (21 agents) qui interviennent auprès des enfants en situation de handicap, à la demande des familles et/ou des professionnels des lieux d'accueil, des services de soins.

Chaque année, une cinquantaine d'enfants, d'élèves en situation de handicap, bénéficient de ce dispositif et sont accueillis dans le cadre de "projets personnalisés d'accueil".

La mise en place d'un auxiliaire d'intégration auprès d'un enfant est subordonnée d'une part à la demande et avec l'accord des familles et d'autre part à une réunion pluriprofessionnelle afin d'analyser la demande et les besoins de l'enfant.

- **VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOTRE ENFANT DANS UNE STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA VILLE**

Comment et auprès de qui faire la demande ?

- En allant vous inscrire à la Mairie ou dans les mairies annexes de votre secteur d'habitation,
- En vous rendant au centre de PMI de votre secteur,
- En vous adressant au service de la petite enfance,
- Au service chargé des centres de loisirs,
- ou, s'agissant de la scolarisation d'un élève, en s'adressant directement aux inspecteurs de l'Éducation nationale.
- En s'adressant directement à la Mission handicap pour orientation.



MISSION HANDICAP
GROUPE DE PAROLE
Pour les parents d'enfants en situation de Handicap

Un moment d'écoute, d'échange et de partage pour faire le point en toute confidentialité

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS EN 2011
En soirée, de 19h30 à 21h30

Jeudi 17 février
Jeudi 17 mars / Jeudi 14 avril
Jeudi 19 mai / Vendredi 24 juin

Mission Handicap
CMES Louis-Pasteur
8-10, avenue Coulemont
93600 Aulnay-sous-Bois
Renseignements et inscriptions :
01 48 79 62 70

AULNAY-SOUS-BOIS

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Certifié exécutoire
compte tenu de la
publication
le 20 décembre 2007
et du dépôt en
Sous-Préfecture
le 21.12.07

L'an deux mil sept, le treize décembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard GAUDRON, Maire.

PRESENTS : MM. GAUDRON – CHAUSSAT – RAMADIER – Mmes RENAULT – VERSCHUEREN – DAVID – M. CANNAROZZO (sorti lors du vote de la délibération N°38) Mmes PRESSI – JAUSSAUD – MM. COLMANT – EL KOURADI – LANGOT – MICHEL – Mme BOITEL – M. ABRIUX – Mmes OGIER – BARTHELEMY – LEVASSEUR – NICOT – MM. PHAKASY – AVEDISSIAN – Mmes MOREL (sortie lors du vote des délibérations N°17.19.21.24) – MARQUETON – M. MARQUES – Mmes GAMEIRO DE ABREU – ALLOUCH – M. MORIN – Mme BOUZAR – M. TELESINSKI – Mme BENHAMOU – M. SEGURA (arrivé à 21h05 – absent lors du vote de la délibération N°1 – sorti lors du vote des délibérations N°18.23.41.42. 48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.60.61.62.63.64.68.75.80.81. de la motion (N° 82) et de la présentation de la délibération N° 47) – Mme FLAUW – MM. GENTE (arrivé à 21h25 absent pour le vote des délibérations N°1.2.3.4.5.7.8 – AMEDRO (parti à 23h45 lors de la présentation de la délibération N°47) – LAOUEDJ – VERNET – Mme SCHREIBER (sortie lors du vote de la délibération N°38)

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT

M. LEMASSON
M. THELLIEZ
Mme CARTRY
Mme PROST
Mme PERRIN
M. BERUBEN
Mme OCTAVE-CRIBLE
M. CLERC
Mme LEVOYER
M. GREVET
Mme BEY-ROZET
M. LABBE
M. AMEDRO

MANDATAIRE

Mme NICOT
Mme OGIER
M. MICHEL
Mme RENAULT
Mme LEVASSEUR
M. RAMADIER
Mme BOITEL
M. ABRIUX
M. LANGOT
Mme VERSCHUEREN
M. GAUDRON
M. VERNET
M. GENTE (à partir de 23h45 lors de la présentation de la délibération N°47)

ABSENTS : Mmes AUPEST - LIMBOURG – LUCAS – M. BEZZAOUYA.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. TELESINSKI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 12

Conseil Municipal du 13 décembre 2007

Objet : **HANDICAP - LOI N°2005-102 DU 11 FEVRIER 2005 POUR L'EGALITE DES DROITS ET DES CHANCES, LA PARTICIPATION ET LA CITOYENNETE DES PERSONNES HANDICAPEES - CREATION D'UNE COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE.**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit la création dans les communes de 5.000 habitants et plus, d'une commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.

Elle est composée notamment de représentants de la commune, d'associations d'usagers et d'associations représentant les personnes handicapées. Le Maire qui préside cette commission arrêtera la liste de ses membres.

La loi prévoit que cette commission est chargée de :

- dresser le constat d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports ;
- d'organiser le système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées.

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la création de la commission communale pour l'accessibilité composée de :

- l'adjoint au Maire en charge de la santé, de la gérontologie et du handicap,
- l'adjoint au Maire en charge de la circulation, du stationnement et des transports,
- l'adjoint au Maire en charge du patrimoine bâti communal, de l'informatique, des télécommunications et des réseaux,
- l'adjoint au Maire en charge du logement,
- de représentants d'associations d'handicapés,
- d'un membre de chaque conseil de quartier représentant les usagers.

Un règlement de fonctionnement sera établi par la commission.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de son Président et sur sa proposition,

VU l'avis des commissions intéressées,

APPROUVE la création de la commission communale pour l'accessibilité.

ADOpte A LA MAJORITE

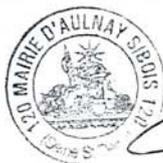
POUR : 40

Union Pour Aulnay : **40**

REFUS DE VOTE : 9

Avec Vous Aulnay Autrement – Liste M. SEGURA : **5**

Avec Vous Aulnay Autrement – Liste M. LABBE : **4**



Pour extrait conforme

Le Député-Maire

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT
DU
RAINCY

SEANCE DU 5 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEGURA, Maire.

PRESENTS : M. SEGURA - Mme BENHAMOU - MM. LAOUEDJ - AMEDRO - Mme BOVAIS-LIEGEOIS - M. GALLOSI - Mmes DEXHEIMER - FRÉCHILLA - M. MUKENDI - Mmes DEMONCEAUX - SIINO - M. HERNANDEZ (sorti lors du vote de la délibération N° 21) - Mme DIENG - M. SIEBECKE - Mme PELLIER - MM. MONTFORT (sorti lors du vote de la délibération N° 31) - GENTE - Mme MICHEL - M. MERCIER - Mme CASSIUS - M. MOREL - Mme MOREL-BAILLEUL - M. ANNONI - Mme VERGÉ - M. BLOCH - Mme BLAZA - M. DEFAIT - Mmes PISTONE - AIT-KHEDACHE - FOUGERAY - M. DE OLIVEIRA - Mmes LELOUP - KEBLI - MM. TOULGOAT - GUENDOUZ - Melle TRINH - Mme GENET - MM. CHAUSSAT - JACOB - Mme DELMONT-KOROPOULIS - M. GAUDRON - Mme DAVID - MM. EL KOURADI - RAMADIER - Mme BOITEL - M. CANNAROZZO - Mme MAROUN (sortie lors du vote des délibérations N° 17 et 24).

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Certifié exécutoire
compte tenu de la
publication
le 12 juin 2008
et du dépôt en
Sous-Préfecture
le 09/06/08

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT	MANDATAIRE
M. BENJANA	M. SEGURA
Mme QUERUEL	M. TOULGOAT
M. BOULANGER	Mme BLAZA
M. GUILLEMIN	M. MOREL
M. ALLOUCH	Mme DELMONT-KOROPOULIS
Mme RENAULT	Mme DAVID

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. LAOUEDJ a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Maire



Délibération N° 17

Conseil Municipal du 5 juin 2008

Objet : **HANDICAP - LOI N°2005-102 DU 11 FEVRIER 2005 POUR L'EGALITE DES DROITS ET DES CHANCES, LA PARTICIPATION ET LA CITOYENNETE DES PERSONNES HANDICAPEES - MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE.**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que par une délibération n°12 du 13 décembre 2007, le Conseil Municipal de la Commune d'Aulnay-sous-Bois a approuvé la création de la Commission communale pour l'accessibilité.

Suite au renouvellement général des membres du Conseil Municipal en mars 2008, et à la nomination de nouveaux élus, ainsi qu'à la modification des délégations, le Maire propose de modifier la composition de la liste des membres de cette commission.

A cet effet, il propose que la commission soit désormais composée de :

- L'adjoint au Maire chargé des retraités, personnes âgées et du handicap,

- L'adjoint au Maire chargé du Patrimoine et du bâti communal,
- L'adjoint au Maire chargé du logement,
- L'adjoint au Maire chargé de l'Informatique, télécommunications et réseaux,
- L'adjoint délégué à la citoyenneté, droits de l'homme, devoir de mémoire, lutte contre les discriminations,
- Le conseiller municipal délégué chargé du transport, circulation et déplacements,
- Un conseiller municipal de l'opposition,
- Le Directeur Général des Services Techniques,
- Le Directeur Général Adjoint chargé de la santé, de la gérontologie et du handicap,
- Le Directeur Général Adjoint chargé de l'accueil et des mairies annexes,
- Le Directeur Général Adjoint du commerce et de l'Artisanat,
- Un représentant de la Direction santé, gérontologie, handicap,
- Un représentant de la Direction de l'Espace Public,
- Un représentant de la Direction Bâtiment,
- Un représentant du Service Municipal d'Action Sociale,
- Le responsable de l'accueil et des mairies annexes,
- Un représentant de la Direction de la réglementation du commerce et de l'artisanat,
- Le responsable de la commission technique et sécurité,
- Le responsable du service Mission Handicap,
- Un représentant par territoire de la commune, soit 5 personnes,
- Des représentants d'associations de personnes handicapées, soit 5 personnes.

Il est rappelé que le Maire est président de droit de cette commission.

Les autres dispositions de la délibération n°12 du 13 décembre 2007 restent inchangées.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de son Président et sur sa proposition,
APPROUVE la modification de la composition de la commission communale
d'accessibilité.

ADOPTE A L'UNANIMITE



Pour extrait conforme

Gérard SEGURA
Maire
Conseiller Général

SEANCE DU 10 MARS 2011.

L'an deux mil onze, le dix mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEGURA, Maire.

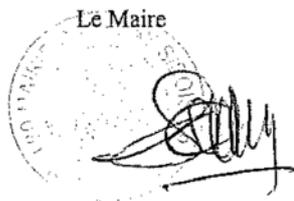
PRESENTS : M. SEGURA - Mmes BENHAMOU - QUERUEL - MM. LAOUEDJ - MOREL - Mme BOVAIS-LIEGEOIS - M. GALLOSI - Mmes FOUGERAY - FRECHILLA (sortie lors du vote de la délibération N°20 - partie à 01h00) - M. MUKENDI - Mmes DEMONCEAUX - SIINO - M. HERNANDEZ - Mme DIENG (absente pour le vote du vœu - partie à 01h10) - M. DEFAIT - Mme PELLIER - MM. MONTFORT - GENTE - Mme MICHEL - MM. CHALLIER - MERCIER - Mme CASSIUS - MM. ANNONI - GUILLEMIN - DE OLIVEIRA (sorti lors du vote des délibérations N°12 - 18 - 19 - 20 - 23) - Mmes LELOUP (arrivée à 20h15) - KEBLI (arrivée à 20h15) - M. TOULGOAT (sorti lors du vote des délibérations N° 2 - 9 - 12 - 18 - 19 - 20 - 23 - 16 - 17 et pour le vœu) - Melle TRINH (arrivée à 21h - sortie lors du vote des délibérations N° 12 - 18 - 19 - 20 - 23 - 16 - 17 et pour le vœu) - M. BOULANGER (arrivé à 20h05 - parti à 00h25 - absent pour le vote des délibérations N°12 - 18 - 19 - 20 - 23 - 16 - 17 et le vœu) - Mme VERGÉ (sortie lors du vote de la délibération N° 11) - M. BLOCH (sorti lors du vote de la délibération N° 23) - Mmes BLAZA - PISTONE (partie à 00h10) - DEXHEIMER (arrivée à 20h05 - partie à 23h30 - absente pour le vote des délibérations N° 20 - 23 - 16 - 17 et le vœu) - MM. SIEBECKE (parti à 00h51) - AMEDRO (arrivé à 20h25) - ALLOUCH - Mme GENET - MM. CHAUSSAT - JACOB - Mmes RENAULT (absente pour le vote du vœu) - DELMONT-KOROPOULIS (arrivée à 20h35 - partie à 00h10) - MM. GAUDRON - EL KOURADI (arrivé à 20h05 - sorti pour le vote du vœu) - RAMADIER - CANNAROZZO (sorti pour le vote du vœu) - Mme MAROUN (sortie lors du vote de la délibération N° 9 - partie à 01h10 - absente pour le vote du vœu)

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Certifié exécutoire
compte tenu de l'affichage
le 17.03.2011
et du dépôt en Préfecture
le 17.03.2011

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

<i>MANDANT</i>	<i>MANDATAIRE</i>
M. BENJANA	M. MOREL
Mme BAILLEUL	M. GALLOSI
M. GUENDOUZ	Mme BOVAIS-LIEGEOIS
Mme DAVID	Mme MAROUN
Mme BOITEL	M. CANNAROZZO
Mme PISTONE	Mme VERGE (à partir de 00h10)
Mme DELMONT-KOROPOULIS	M. GAUDRON (à partir de 00h10)
Mme DEXHEIMER	M. SIEBECKE (de 23h30 à 00h50)
M. SIEBECKE	M. AMEDRO (à partir de 00h51)
Mme FRECHILLA	Mme DEMONCEAUX (à partir de 01h00)

Le Maire


Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. ANNONI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délibération N° 19

Conseil Municipal du 10 mars 2011

Objet : **DIRECTION DE L'ESPACE PUBLIC ET DE L'EAU - PLAN D'ACCESSIBILITE AUX VOIRIES ET AMENAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC (PAVE) - LANCEMENT DE L'ELABORATION DU PAVE.**

Le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à la loi 2005-102 du 11 février 2005 et notamment son article 45 visant l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté pour les personnes handicapées ainsi qu'aux décrets et arrêtés subséquents, la commune d'Aulnay-sous-Bois doit élaborer un plan d'accessibilité aux voiries et aménagements de l'espace public (P.A.V.E).

Il précise que ce document formalise un diagnostic sur la chaîne des déplacements, un plan d'action chiffré et hiérarchisé et un outil d'évaluation de la démarche.

Ce PAVE doit faire l'objet d'une concertation avec les associations représentatives des usagers de l'espace public et la commission communale d'accessibilité aux personnes handicapées.

Il rappelle que la commune s'est engagée depuis 2004 dans cette démarche de mise en accessibilité de l'espace public mais aussi de ses équipements, que des diagnostics ont été effectués et que la réalisation de travaux de mise en conformité a déjà commencé.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU les explications de son Président et sur sa proposition

VU l'avis des Commissions intéressées

DECIDE le lancement de l'élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

DIT que la Commission communale d'accessibilité assurera le rôle d'assistance technique et d'instance de pilotage dans le cadre de cette élaboration.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour extrait conforme

Gérard SEGURA

Maire

Conseiller Général



CHEMINEMENT PMR 2011



2011/5- Plan du cheminement accessible avec l'implantation des feux sonores et des bandes podotactiles

DÉPARTEMENT
DE
SEINE-SAINT-DENIS

ARRONDISSEMENT
DU
RAINCY

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 53

Certifié exécutoire
compte tenu de la
publication
le 25 septembre 2008
et du dépôt en
Sous-Préfecture
le 3... Octobre 2008

Le Maire



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE D'AULNAY-SOUS-BOIS

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le dix-huit septembre à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEGURA, Maire.

PRESENTS : MM. SEGURA (sorti lors du vote de la délibération N° 1 – présidence assurée par Mme BENHAMOU) – BENJANA (sorti lors du vote des délibérations N° 1 et 32) – Mmes BENHAMOU – QUERUEL - MM. LAOUEDJ (sorti lors du vote des délibérations N° 20 – 23 – 31 et 32) – AMEDRO – Mme BOVAIS-LIEGEOIS (sortie lors du vote des délibérations n° 20 et 23) – M. GALLOSI – Mmes DEXHEIMER – FRECHILLA (sortie lors du vote de la délibération N° 27) – M. MUKENDI (sorti lors du vote de la délibération N° 27) – Mmes DEMONCEAUX – SIINO – M. HERNANDEZ – Mme DIENG – M. SIEBECKE (sorti lors du vote de la délibération N° 27) – Mme PELLIER (sortie lors du vote de la délibération N° 27) – MM. MONTFORT (sorti lors du vote de la délibération N° 3) – GENTE – Mme MICHEL – MM. MERCIER – MOREL – Mme MOREL-BAILLEUL (sortie lors du vote de la délibération N° 25) – M. ANNONI – Mme VERGÉ – M. BLOCH – Mme BLAZA – M. DEFAIT – Mmes PISTONE – AIT-KHEDACHE (sortie lors du vote des délibérations N° 29 – 30 et 31) – M. DE OLIVEIRA – Mmes LELOUP – KEBLI (arrivée à 21h25 – absente lors du vote de la délibération N° 32) – MM. TOULGOAT (sorti lors du vote de la délibération N° 15) – GUENDOUZ (sorti lors du vote de la délibération N° 32) – Melle TRINH – M. ALLOUCH – Mme GENET – M. CHAUSSAT (sorti lors du vote de la délibération N° 23) – Mme DELMONT-KOROPOULIS – MM. GAUDRON – EL KOURADI (arrivé à 21h15) - RAMADIER – Mme BOITEL – M. CANNAROZZO – Mme MAROUN.

ABSENTS REPRESENTES PAR POUVOIR :

MANDANT

MANDATAIRE

Mme BOVAIS-LIEGEOIS	M. SEGURA (de 22h55 à 23h00 – pour les délibérations N° 20 et 23)
Mme CASSIUS	M. GALLOSI
M. GUILLEMIN	M. MOREL
Mme FOUGERAY	M. LAOUEDJ
Mme RENAULT	Mme DELMONT-KOROPOULIS
M. JACOB	M. CHAUSSAT
Mme DAVID	Mme BOITEL
M. EL KOURADI	Mme MAROUN (jusqu'à 21h15 – pour la délibération N° 32)

ABSENT : M. BOULANGER.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme BOVAIS-LIEGEOIS a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Délibération N° **25** Conseil Municipal du 18 septembre 2008

Objet : **ESPACE PUBLIC - VOIRIE - QUARTIERS PREVOYANTS - LE PARC - NONNEVILLE - MAIRIE - PAUL BERT - STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE - GRATUITE DU STATIONNEMENT POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE.**

Le Maire expose à l'Assemblée que la ville a instauré le stationnement payant dans certaines voies du centre ville et en a confié l'exploitation à la Société Parkings de France Service par délibération n° 14 du 26 avril 1990.

Il précise que la ville d'Aulnay sous-bois, s'est engagée dans une démarche globale d'accessibilité aux équipements publics, commerces et services des personnes à mobilité réduite et qu'à ce titre, elle peut décider d'un régime de stationnement spécifique à cette catégorie d'usagers comme le précise la circulaire 82-199 du 29 novembre 1982 du ministère de l'intérieur.

2011/7 – Délibération N°25- Conseil municipal du 18/09/2008 : gratuité du stationnement pour les personnes à mobilité réduite

RAPPORT DE SYNTHÈSE ÉTABLI PAR LE PRESTATAIRE PYRAMIDE CONSEILS EN 2006
Etat 2011 de l'Accessibilité des bâtiments de la ville d'Aulnay sous Bois aux personnes à mobilité réduite

Niveaux d'accessibilité de chaque bâtiment:

1 : accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)
2 : accessible moyennant des travaux légers
3 : accessible moyennant des travaux moyens
4 : accessible moyennant des travaux lourds ou une restructuration complète de l'établissement

● Rouge = Travaux prévus
● en vert = Travaux non prévus

Libellé		PC ou PNC	N°	Adresse Complète	Niveau accessibilité	travaux portes	travaux accueil	travaux sanitaire	travaux couloir dégage-ment	travaux escalier	travaux chemine-ment extérieur et intérieur	travaux entrée, porte entrée	sonnettes, mobilier, boîtes aux lettres + divers	travaux signalét.	travaux station-nement	travaux ascen-seur	Montant total estimé des travaux
SOCIAL																	
ALBATROS_ Centre Social _ et Halte jeux (Ass.Femmes Relais_ Logt. 66270)_ (Equipement)	1	PNC	25	Allée de la Bourdonnais	4	10	2	25	5		45	3,5	1	1	3		95,5
ALBATROS_ Jupiter_ Centre Social_ (Equipement)	1	PNC	_	Rue de Saturne	1	2						0,5			3		5,5
ALBATROS_ Bougainville (Centre Social)_ (Equipement)	1	PNC	7	Rue de Bougainville	2	6		5	20			4			10		45
ALBATROS_ Centre Social (Logt. 3415)_ (Equipement)	1	PNC	19	Rue Edgar Degas	4	9	45	5	20	15		1			3		98
ALBATROS_ Centre Social (Logt.2387 RDC)_ (Equipement)	1	PNC	2	Avenue Dumont d'Urville	4	10,5	45	5	20			1			1		82,5
ALBATROS_ Cité de l'Europe_ (Tour 9 Appt.647 et 160)_ (Equipement)	1	PNC	4	Allée d'Oslo	2	3,5		4				1	0,5				9
ALBATROS_ La Grande Brise _ Centre Social _ (Equipement)	1	PNC	_	Rue Paul Cézanne	2	1					1,5	6,5	0,5		2		11,5
CENTRE SOCIAL_ Bat. H_ (Equipement)	1	PNC	29	Rue du Docteur Fléming	3	2	2	0,5				11,5			3		19
SERVICE Social_ (Equipement)	1	PC	55	Rue du Onze Novembre	4	8	2	12	30	45		6		1	3	100	207
SERVICE ACTION SOCIALE_ (Equipement)	1	PNC	7_9	Allée Claude Bernard	2			3			6	3		1	3		16
SERVICE SOCIAL _ (Equipement)	1	PNC	1	Allée des Sapins	2	1		4	15			1	0,5	0,5	2		24
POLE D'ACTION SOCIALE_ Locaux	1	PC	72_bis	Allée du Merisier	1	6		5	0,5			1,5			1		14
TOTAL																	
						59	96	68,5	110,5	60	52,5	40,5	2,5	3,5	34	100	627
CULTURE																	
EACM annexe poterie	2	PC	34	Allée Circulaire	1			faits				Faits reste rampe			3		3
EACM (Pavillon(Equipement)	2	PC	42	Avenue du Quatorze Juillet	4	5		10		30		50,5		1	3		99,5
BIBLIOTHEQUE _JULES VERNE (Appt. 1904 - 1905)_ (Equipement)	2	PNC	8	Rue du Limousin	2	3		5	20			19			10		57
BIBLIOTHEQUE ALPHONSE DAUDET_ Locaux	2	PC	_	Rue du Hameau	1	6		5	2			9,5	3,5	2			28
BIBLIOTHEQUE ELSA TRIOLET_ Locaux	2	PC	_	Rue Henri Matisse	1	2		0,5				3		1	1		7,5
BIBLIOTHEQUE SONORE_ Locaux	2	PC	1	Rue Roger Contensin	4			5				81			4		90

Libellé		PC ou PNC	N°	Adresse Complète	Niveau accessibilité	travaux portes	travaux accueil	travaux sanitaire	travaux couloir dégage-ment	travaux escalier	travaux chemine-ment extérieur et intérieur	travaux entrée, porte entrée	sonnettes, mobilier, boîtes aux lettres + divers	travaux signalét.	travaux station-nement	travaux ascen-seur	Montant total estimé des travaux
ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE _Locaux	2	PC	12	Rue de Sevran (CD 44)	1	15	2	9	12	7	43,5	6,5	11	2		82	190
ESPACE JACQUES PREVERT _Locaux	2	PC	134	Avenue Anatole France	4	10	10	10	30	5	20	7	39	3	2	80	216
LE CAP_(Equipement)	2	PC	56	Rue Auguste Renoir	1		10			2	30	2	3	2	3		52
HALLE DE CHANTELOUP_Salle des Fêtes_Locaux	2	PNC	-	Avenue Irène & Fréd; Joliot Curie	1	3	2	5				4,5			2		16,5
BIBLIOTHEQUE DUMONT- Locaux	2	PC	12	Bld du Général Galliéni	4			12	10	10	35	18		1	3?	75	161
PARC GAINVILLE _Manoir	2	PC	20_22	Rue de Sevran (CD 44)	3	4		10		30	1	4		1	3	80	133
SALLE DANSE DU GALION_282 Galerie Surcouf_Locaux	2	PNC	-	Rue Edgar Degas	1	7	2	4			2	1,5	5	1	3		25,5
TOTAL						55	26	75,5	74	84	131,5	206,5	61,5	14	34	317	1079
SPORTS																	
COSEC DE LA ROSE DES VENTS_(Equipement)	3	PC	57	Rue Auguste Renoir	3	10	5	12		5		15		1	2	75	125
COSEC GROS SAULE_ Locaux	3	PC	-	Rue du Docteur Claude Bernard	3	8	4	12		1		7	10,5	1	1	80	124,5
GYMNASE DU HAVRE_Locaux Démolition 2012/2013	3	PC	8	Rue du Havre	2	2		5		2		6	5	1	2		23
GYMNASE DU PARC_Gymnase	3	PC	12_14	Avenue de La République	4	2		0,5		3		3	4	1,5		65	79
GYMNASE DU PLANT D'ARGENT_(Equipement)	3	PC	-	Rue du Plant d'Argent	4	8		10		7	40	45,5	10,5	1	3	75	200
GYMNASE MAURICE TOURNIER_(Equipement)	3	PC	16	Allée Circulaire	3	7	2	10		7	10	7	13,5	1		110	167,5
GYMNASE PAUL EMILE VICTOR_(Equipement)	3	PC	2_8	Chemin du Moulin de La Ville	4	2		5,2		6	30	0,5	2	1		120	166,7
GYMNASE PIERRE SCOHY_(Equipement)	3	PC	1	Rue Aristide Briand	1		2	1		5	51	1		0,5	3		63,5
SALLE LEO LAGRANGE_(Batiment Judo)_Locaux	3	PC	1	Rue du Bailly de Suffren	2	2		3			7	8	2	1	3		26
STADE NAUTIQUE_(Equipement)	3	PC	-	Rue Gaspar Monge	4	10	10	30	50	10		52	40	2	5	150	359
TOTAL						51	23	88,7	50	46	138	145	87,5	11	19	675	1334
ADMINISTRATIF																	
C. PELLETAN_(Equipement)	4	PC	19_21	Rue Jacques Duclos (CD 44)	2	81	2	20	25	6 ?	3	0		5	4	80	220
C.T.MUNICIPAL_Dir. Espaces Publics	4	PC	72	Rue Auguste Renoir	4	15	2	15	20	30	28	102		5	8	150	375
CENTRE ADMINISTRATIF_(Equipement)	4	PC	18_22	Bld Félix Faure	2	75	5	30	15	7	3	1,7	5,2	10	7	7	165,9
Cuisine CENTRALE_(Equipement)	4	PNC	-	Rue Louison Bobet	1	5				3		1,5		1	3	5	18,5
DIRECTION DE L'EDUCATION_Locaux	4	PC	22	Bld du Général Galliéni	4	10		12	32	50		15,5	0,5	1	3	80	204
FERME DU VIEUX PAYS_(Equipement)	4	PC	30	Rue Jacques Duclos (CD 44)	3	10		15	4	70	84	6	2	2	3	80	276
A.E.P.C. _Locaux	4	PC	12	Rue Roger Contensin													0
HOTEL DE VILLE_Locaux Administratifs	4	PC	-	Place de l'Hotel de Ville	3	75	30	16	20	10	1	1	1	2	2		158
MAIRIE ANNEXE AMBOURGET_(Equipement)	4	PC	23	Rue du Huit Mai 1945	1	3		5				4,5			2		14,5

Libellé		PC ou PNC	N°	Adresse Complète	Niveau accessibilité	travaux portes	travaux accueil	travaux sanitaire	travaux couloir dégage-ment	travaux escalier	travaux chemine-ment extérieur et intérieur	travaux entrée, porte entrée	sonnettes, mobilier, boîtes aux lettres + divers	travaux signalét.	travaux station-nement	travaux ascen-seur	Montant total estimé des travaux
MAIRIE ANNEXE SUD_(Equipement)	4	PC	79	Avenue de La Croix Blanche	1			2				0,5			2		4,5
MAIRIE ANNEXE_ DU GALION_(Equipement)	4	PNC	108	Galerie Surcouf (Rue Edgar Degas)	4	2	1	5				1			70		79
POLICE MUNICIPALE_Antenne_(Equipement)	4	PNC	22	Place Roger Vaillant	sans objet												0
SALLE A MANGER PARC DUMONT	4	PC	12	Bld du Général Galliéni	1	2		5				11,5	4		2		24,5
SALLE ET OFFICE PARC GAINVILLE	4	PC	20_22	Rue de Sevran (CD 44)	3	3		5			2	9,5			3		22,5
TOTAL						281	40	130	116	170	121	154,7	12,7	26	109	402	1562
MEDICO SOCIAL																	
CABINET DENTAIRE EMMAUS_TOUR 9 (Appt.649)_(Equipement)	5	PNC	11	Rue de Lisbonne	1	4	4	5	6			3,5			2		24,5
CMES LOUIS PASTEUR_(Equipement)	5	PC	8_10	Avenue Coulemont	2	30	7	4	30	4	1 ?	3,5	11 ?	2	4	7	91,5
CMS BALAGNY_(Appt. 1850 - 1851)_(Equipement)	5	PNC	2	Rue du Limousin	3	7	2	5	50			2			3		69
TOTAL						41	13	14	86	4	0	9	0	2	9	7	185

JEUNESSE																	
SMJ ESPACE MITRY_(Equipement)	6	PC	_	Rue Henri Simon	3	8		15		40	18	13	2		3	45	144
ESPACE JEUNESSE EMMAUS_Pavillon(Equipement)	6	PNC	2	Allée d'Oslo	4	5		5			1	18	0,5				29,5
LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT NOCTURNE_(Equipement)	6	PC	15	Rue de Madrid	1			1				0,5	3	1	3		8,5
MAISON POUR TOUS_ Gros Saule_Locaux	6	PC	11	Rue Calmette et Guérin	1			5				6		0,5	1		12,5
MAISON QUARTIER LA ROSE DES VENTS_(GALAXIE)_Locaux	6	PC	24	Rue de Neptune	3	2		5				9		1	3		20
CENTRE DE LOISIRS_(Equipement)	6	PC	16_20	Rue du Havre	1			3				0,5			1,5		5
SMJ + DIRECTION DES SPORTS_(Equipement)	6	PC	41	Bld Charles Floquet	4	10	2	15	2	3		12		1	3	75	123
SMJ NAUTILUS_(Equipement)	6	PC	8	Rue Auguste Renoir	1	6		2			4	2		1	1		16
SMJ PARC FAURE_1000 Club	6	PC	5_7	Allée Circulaire	3	4		5			5	9	2		2		27
SMJ TABARLY_Locaux	6	PC	_	Rue du Docteur Claude Bernard	1	2		0,5		7	15	1	2	2	3		32,5
SMJ ESPACE MITRY_(Equipement)	6	PC	_	Rue Henri Simon													0
TOTAL						37	2	56,5	2	50	43	71	9,5	6,5	20,5	120	418

PETITE ENFANCE																	
CRECHES - La Grande Nef (Collective)et le zephir (familiale) centre gare	7	PC	_	Rue Isidore Nérat	4	4		7		7		8		1	3	75	105
CRECHE GUI CHAUVIN_(Nouvelle_2004)_Locaux	7	PC	16	Rue du Docteur Fléming	1							1,5 ?	0,5				0,5
CRECHE COLLECTIVE HENRI THIBAUT_Locaux	7	PC	12	Rue Joseph Berger	2	3		2				4,5		1			10,5
CRECHE DE LA ROSE DES VENTS_RDC_Locaux	7	PC	_	Allée Duguay Trouin	1	6		1		3		2		0,5	2		14,5

Libellé		PC ou PNC	N°	Adresse Complète	Niveau accessibilité	travaux portes	travaux accueil	travaux sanitaire	travaux couloir dégage-ment	travaux escalier	travaux chemine-ment extérieur et intérieur	travaux entrée, porte entrée	sonnettes, mobilier, boîtes aux lettres + divers	travaux signalét.	travaux station-nement	travaux ascen-seur	Montant total estimé des travaux
CRECHE DU 11 NOVEMBRE _CIO	7	PC	-	Rue du Commandant Brasseur	4	10		5		2				0,5	4	75	96,5
CRECHE DU 11 NOVEMBRE _Crèche	7	PC	-	Rue du Commandant Brasseur	3	7		5				10,5?	0,5	0,5	4		17
CRECHE PIERRE ABRIOUX_Locaux	7	PC	9	Avenue Duperray	1	2		3		5 ?		3,5		1	3		12,5
CRECHE_ PMI_ CMS JEAN AUPEST_ Halte Jeux	7	PC	-	Allée du Merisier	1	0,5		2	1			8		1	3		15,5
CRECHES CENTRE GARE_ Halte Jeux (Les Petites Frimousses)	7	PC	-	Rue Isidore Nérat	4												0
ESPACE_MATERNEL_ET_ENFANTILE_(PMI Tourville_Maison de la Mère et de l'Enfant,Locaux N°2301_2302_2303_2304)_ (Equipement)	7	PNC	26	Rue de Tourville	4	8		25				25,5	0	1	3		62,5
HALTE JEUX_ 1 Appt N° 4101_ (Equipement)	7	PC	23	Allée de la Bourdonnais	4	10	2	25		5		8	1	1	3		55
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES_Locaux	7	PC	77	Rue Jules Princet (CD 115)	1	2		2		2	2	0,5			2		10,5
TOTAL						52,5	2	77	1	19	2	60	2	7,5	27	150	400
DIVERS																	
SSED - PAVILLON	8	PC	103	Avenue Pierre Jouhet	4	8		7	30	30		2	0,5	1	3	75	156,5
MARCHE CENTRE GARE	8	PC	-	Rue Isidore Nérat	1			5				0,5 ?		1	3		9
CENTRE GARE_PIR	8	PC	-	Rue Isidore Nérat	3	1			150 ?	10	5	7,5	3	1	7	7	41,5
EGLISE SAINT SULPICE _Eglise	8	PNC	2	Rue de Sevran (CD 44)	4	10	1	10		1,5		86	1,5	2	2		114
HOTEL D'ACTIVITES_SEMAD_ (Equipement)	8	PC	-	Angle Rue Mimoun	3			6		4		1		0,5	3	80	94,5
M.E.E.(Maison de l'Entreprise et de l'Emploi)_ (Equipement)	8	PC	-	Rue Paul Cézanne	1	10	3	4		6		1,5		1	2	7	34,5
PERCEPTION, Trésor Public _ (Equipement)	8	PC	20	Rue des Ecoles	2	10		10		2		11,5			3	2	38,5
TOTAL						39	4	42	30	53,5	5	109,5	5	6,5	23	171	488,5
GERONTOLOGIE																	
SERVICE Retraités Personnes Agées_	9	PNC	10	Rue Roger Contensin	3	12		5	20	35		1,5		0,5	3	75	152
FOYER LES CEDRES_ (Equipement)	9	PNC	62_ 64	Avenue de Sévigné	1	3		5	3	4		13	5	1	3	7	44
FOYER LES TAMARIS _ (Equipement)	9	PNC	99	Rue Maximilien Robespierre	3	6		5	3	5		4	1	1	1	7	33
FOYER Locaux PARC DUMONT	9	PC	12	Bld du Général Galliéni	4	8		5 faits	10	40		11,5		0,5	2	80 Faits	72
FOYER GUILLAUME APPOLLINAIRE_ (Equipement)	9	PC	22_24	Rue Turgot	4	10		12		60		3,5		2	3	75	165,5
TOTAL						39	0	27	36	144	0	33,5	6	5	12	164	466,5
TOTAL GENERAL						654,5	206	579,2	505,5	630,5	493	829,7	186,7	82	287,5	2106	6561

Remarque : Les montants des travaux à effectuer pour l'accès des bâtiments aux PMR dans les rapports et dans les récapitulatifs sont exprimés en k€(kilo €) et ne sont qu'une estimation globale

NOTRE VILLE



Le boulevard de Strasbourg fait partie des zones commerçantes à s'adapter au handicap.

Pour des commerces accessibles à tous

Les associations de commerçants, les associations de personnes handicapées, la Mission handicap, les conseils de quartiers et le service commerce et artisanat de la Ville travaillent ensemble sur une action de sensibilisation à l'accès aux commerces.

Une pente un peu trop abrupte, une ou plusieurs marches, un trottoir encombré de poubelles ; soit autant de difficultés qui, pour les personnes en situation de handicap, peuvent transformer une journée de courses en véritable parcours du combattant. Aussi, face à cette situation, la Ville d'Aulnay se mobilise sur la question de l'accessibilité de l'espace public et mène une réflexion avec l'ensemble des acteurs concernés par la problématique. Ces trois dernières années, ce sont 2 millions d'euros qui ont été investis sur la mise en accessibilité de la voirie et des bâtiments municipaux. L'accès aux commerces est un axe prioritaire et la Ville souhaite sensibiliser les commerçants dans cette démarche de mise aux normes adaptée aux difficultés de chacun. Un plan d'action qui fait partie intégrante de la loi du 11 février 2005 (loi pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté et la participation sociale des personnes handicapées), et qui prévoit notamment l'obligation pour les commerces d'être accessibles à tous d'ici 2015. « La question de l'accessibilité aux commerces est un enjeu primordial, explique Muriel Hassani de la Mission handicap. C'est pour cette raison que nous souhaitons réfléchir avec les commerçants, tout en prenant en considération le point de vue des personnes à mobilité réduite. » Première étape de ce projet, le vendredi 13 mai dernier, où les associations de commerçants du boulevard de

Strasbourg (Les Vitrines et Les Boutiques d'Aulnay), Rétina France, Rêve bleu, la Chambre de commerce et d'Industrie du 93, élus, mais aussi le conseil de quartier de La Plaine-Balagny-Tour-Eiffel se sont retrouvés au CMES pour définir conjointement de l'action à mener. Il a ainsi été convenu qu'un chapiteau serait dressé le 28 septembre prochain en haut du boulevard de Strasbourg, place du Général-Leclerc. Cet espace ouvert à tous aura pour vocation d'informer les commerçants et le grand public.

Recenser les principaux obstacles rencontrés sur un parcours

« L'Association des paralysés de France travaille depuis plus d'une décennie avec la Mission handicap de la Ville pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, rappelle Nathalie Devienne, représentante de l'association sur la commune. Cela concerne à la fois les personnes en situation de handicap, mais tout aussi bien les personnes âgées, les mamans avec poussettes ou même les personnes avec une valise. » En attendant cette journée, la Ville commence déjà à recenser les principaux obstacles en organisant un diagnostic en marchant. Une opération qui permet d'ores et déjà de constater *in situ* les nombreuses difficultés qui empêchent les personnes en situation de handicap de consommer comme tout un chacun.

Philippe Ginesy

LES D'EXPERTS

MARTINE HERMANS,
association Rétina France



« Rapprocher les entités »

« Ce dispositif est indispensable pour sensibiliser les commerçants à l'accessibilité. Comme tout individu, nous avons le droit à l'accès aux commerces, c'est pourquoi il est important de rapprocher les entités. Un échange est nécessaire entre le vendeur et son client. »

THIERRY SAINTEMEME,
association Rêve bleu



« Améliorer le quotidien »

« Le projet est très intéressant, il rend possible un dialogue autour de l'accessibilité. Permettre d'améliorer le quotidien à toutes les personnes à mobilité réduite. »

HENRI FÉLICE,
association Les Vitrines d'Aulnay



« Il faut y participer »

« Le projet est un texte de loi, il faudra donc forcément y participer. Le problème va être le coût que va générer la mise en accessibilité des différents types de commerces. »

CHRISTOPHE JACQUET
association Les Boutiques d'Aulnay



« Porter le projet plus haut »

« Cette réunion témoigne des synergies possibles entre nous et la Mairie. Il faut maintenant porter le projet le plus haut possible. C'est le commerce qui doit sortir grand de cette expérience. »

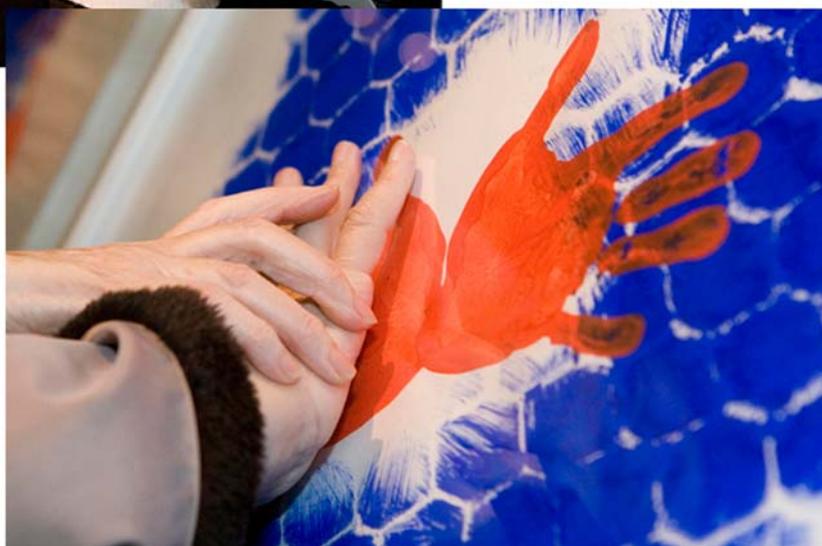
INFO EMPLOI



La semaine du handicap chez Soproreal

MARDI 22 NOVEMBRE, Soproreal accueillait des chercheurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés. Cette action, menée en collaboration avec la MEIFE, la Mission Handicap, Cap emploi et Pôle emploi avait pour objectifs de présenter les métiers et le fonctionnement de l'usine et d'aborder les aménagements réalisés par Soproreal pour contribuer au bien-être de l'ensemble de ses salariés. Soproreal qui compte dans ses effectifs plus de 9% de salariés reconnus travailleurs handicapés a également donné quelques clés aux demandeurs d'emploi afin de les aider dans leurs démarches.

2011/10 – Article Oxygène « La semaine du handicap chez Soproreal »



Des mains sur les mains

VENDREDI 3 DÉCEMBRE, une découverte de l'exposition « Mains dans la main », qui se tient dans le hall de l'Hôtel de Ville jusqu'au jeudi 12 décembre, a été organisée à l'intention des personnes en situation de handicap.



Visite guidée de l'exposition « Mains dans la main » par l'école d'art Claude Monet

Journée dédiée aux malvoyants et déficients visuels, avec la participation de l'association Rétina France. Présentation d'œuvres tactiles.

Visite guidée avec un interprète en langue des signes pour le public sourd et malentendant.

2011/11 – Article Oxygène «Mains dans la main »

LE MAGAZINE DES HABITANTS D'AULNAY-SOUS-BOIS WWW.AULNAY-SOUS-BOIS.COM



PORTRAIT TURAN BAGCI PAGE 17

Figure emblématique des Étangs, l'ex-boxeur professionnel passe du ring aux plateaux de cinéma en faisant ses premiers pas dans le septième art.

OXYGÈNE



BI-MENSUEL N° 131 LUNDI 30 MAI 2011



RETOUR SUR PAGE 2

Intégrathlon: le succès



NOTRE VILLE PAGE 8
Les Aulnaysiens sont appelés à donner leur avis.

Agenda culturel
PAGES 28-29



DOSSIER PAGE 4
Projet de ville RSA: l'insertion durable.



NOS VIES PAGE 14
Les fêtes de quartier vous accueillent en juin.

DOSSIER



Championnat de France de lutte adaptée, gymnase du Moulin-Neuf, le 30 avril 2011.

Cinq jours d'Intégrathlon

À pied, à vélo, en fauteuil roulant, en navette, tout le monde a rendez-vous à l'Intégrathlon, du 18 au 22 mai. Aulnay est la ville cœur de cet événement gratuit organisé sur cinq communes. Cette manifestation propose aux valides et aux personnes en situation de handicap de faire du sport ensemble. Échanger et mieux se connaître, c'est le meilleur des antidotes aux préjugés et aux discriminations.

Entre deux lancers de boules, Antoine, de l'association sport et loisirs Toulouse-Lautrec, pense très fort à samedi et dimanche prochains où il pourra s'initier à de nouveaux sports, se frotter à d'autres pratiquants et discuter avec eux. Que préférera-t-il ? Le tennis ? La lutte ? Le Qi-Gong ? À moins qu'il ne choisisse pas et veuille les essayer tous. Ce week-end de sport sera le point culminant d'une manifestation hors norme, l'Intégrathlon. Du 18 au 22 mai, les villes d'Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Villepinte, Tremblay-en-France et Sevran co-organisent sous la direction du Syndicat intercommunal (SEAPFA) une grande fête sportive, gratuite et ouverte

au public valide et aux publics handicapés (handisport et sport adapté). Notre ville est coordinatrice de l'édition 2011. Ce week-end, plus d'une trentaine de disciplines sportives adaptées à tous pourront être pratiquées sur les équipements – stades, gymnases, canal de l'Ourcq – des communes impliquées. De B comme basket à Y comme yoga, les clubs et les associations mettront les petits plats dans les grands.

La municipalité encourage les initiatives locales

L'Intégrathlon 2011 présente deux temps forts. Les 18, 19 et 20 mai sont consacrés aux scolaires. Par milliers, les élèves de

primaire, les collégiens, les lycéens et les enfants des centres de loisirs participeront à des ateliers sportifs et ludiques ainsi qu'à des rencontres avec des athlètes de haut niveau – valides et handicapés – ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France. À Aulnay, les centres de loisirs se retrouveront sur le stade du Moulin-Neuf. Samedi 21 et dimanche 22 mai, vous, moi, nous tous sommes conviés à chausser nos baskets et à se joindre aux animations tous publics qui seront proposées sur les différents sites. À Aulnay, une dizaine de disciplines – initiations, démonstrations, sensibilisation – se dérouleront sur le stade du Moulin-Neuf.

INTÉGRATHLON EN CHIFFRES

5 communes du SEAPFA associées à l'Intégrathlon

35 sports et activités proposés dans les cinq villes

400 collégiens attendus au rassemblement UNSS le 18 mai

10 %, c'est le pourcentage de personnes handicapées dans une ville

65 enfants en situation de handicap accompagnés dans les crèches, écoles, centre de loisirs, par les auxiliaires d'intégration de la Mission handicap

21 agents de l'équipe de la Mission handicap à la mairie d'Aulnay-sous-Bois.

5 associations sportives aulnaysiennes participent à l'Intégrathlon

Parce qu'il est équité et partage, l'Intégrathlon n'est pas seulement une opération de solidarité et d'animation handisports. « Grâce au sport, l'objectif est de créer du lien à travers la connaissance de l'autre et la sensibilisation du plus grand nombre à la question du handicap, rappelle Roland Gallosi, adjoint au maire chargé des sports à Aulnay. La ville cœur 2011 accueillera également le forum de l'Intégrathlon, jeudi 19 mai. La veille, à l'espace Jacques Prévert à 20h15, la projection du film de Régis Varnier *La Ligne droite* aura donné le ton à cette manifestation dont la trajectoire est évidemment porteuse de sens. « L'Intégrathlon n'est pas un supplément d'âme mais s'inscrit dans la continuité d'actions politiques et sociales que nous menons toute l'année en faveur du public handicapé, pour ce qui nous concerne, à Aulnay », ajoute l'élu. Une politique municipale qu'illustre en particulier le travail de la Mission handicap, dans la mise en accessibilité de la ville et l'accueil des enfants en situation de handicap dans les crèches, écoles et centres de loisirs. Une politique locale qui encourage également les initiatives – pérennes ou ponctuelles – de plusieurs clubs tels le CSL Judo, la Pétanque club du centre aulnaysien ou le CA Tennis. « Participer à l'Intégrathlon est une belle expérience et une contribution naturelle à la pratique élargie de notre sport », confie Stéphane Gentilhomme, le président du tennis. Là aussi, un objectif clair: favoriser l'accès à leur sport à tous les publics, et faire tomber les barrières, toutes les barrières. F. L.



PAROLE D'AMBASSEUR



DENIS LANGLOIS, champion de marche

Jeudi, jour de forum

L'Intégrathlon est également un moment propice à une réflexion posée sur la situation du handicap. C'est l'objet du forum ouvert à tous, jeudi 19 mai à partir de 19h au stade du Moulin-Neuf (rue du Maréchal-Juin). Une soirée placée sous le signe de témoignages et de retours d'expériences, avec la participation de sportifs handicapés et valides, et d'associations représentatives. Au programme, beaucoup d'espoir, de motivation et d'optimisme, illustrés par les initiatives remarquables de quatre d'entre elles impliquées dans le monde du handicap. L'association Country handi danse qui met la danse à la portée de tous, quelle que soit sa différence. L'association Gliss'n parlera du concept Handigloss, dans la ville de Cholet. Handigolf présentera le trophée HandiSwing. Enfin, L'association La Bande des bras cassés montrera qu'un projet, comme la tentative d'un record océanique à la voile, n'est pas réservé au seul public valide.

« On oublie les différences »

« Avec d'autres athlètes de haut niveau valides et handisport, je suis un des ambassadeurs du sport francilien et de l'olympisme. En 2010, j'avais animé un atelier d'athlétisme mêlant public valide et public handicapé. J'en garde des souvenirs très forts chargés d'admiration, d'humanité et d'émotion. Ce sont des moments privilégiés durant lesquels on oublie les différences pour ne plus avoir en face de soi que des gens à qui transmettre sa passion. »

PAROLE D'EXPERTS



FRANCIS WASTIAUX, directeur des sports

PHILIPPE DEGRAEVE, directeur adjoint des sports

« Réussir ensemble »

« L'Intégrathlon est une grosse organisation, accentuée cette année par le rôle de ville cœur d'Aulnay. Nous avons beaucoup travaillé avec les directions des sports des autres communes. Il était important de bien se coordonner afin de ne pas proposer les mêmes pratiques sportives.

Les clubs sollicités ont répondu présents malgré leur programme de fin de saison, chargé. Ensemble, nous avons envie de réussir et attirer un public nombreux à la rencontre des sportifs handicapés et sur un éventail de pratiques extrêmement varié. C'est un point fort de l'édition 2011.

Beau final pour Cybertech

VENDREDI 20 MAI, des jeunes et enfants venus de la France entière se sont affrontés à l'occasion de la finale Cybertech qui met aux prises chaque année les robots conçus par les élèves. L'objectif consiste à faire parcourir à ces drôles de machines au moins cinq mètres en toute autonomie. Un grand rassemblement à la fois festif et technologique.



L'Intégrathlon fait un carton

À PARTIR DU MERCREDI 18 MAI, et durant cinq jours, la deuxième édition de l'Intégrathlon, qui s'est tenue à Aulnay, a permis aux valides et aux personnes en situation de handicap de faire du sport ensemble. Une initiative originale, voulue par les cinq villes du SEAFPA – Le Blanc-Mesnil, Tremblay-en-France, Sevran, Villepinte et Aulnay-sous-Bois, et soutenue par la région Île-de-France, avec la participation active des associations et des clubs sportifs. Plusieurs centaines d'enfants des écoles et des centres de loisirs ont également contribué à la réussite de ce rendez-vous.

Date de parution : Octobre 2012
Service émetteur : Mission handicap
Auteur(s) : Muriel HASSANI
Avec la collaboration de : Gérald GOSSELIN / Ali BENOMARI / Virginie MALABRE
Micheline DELAGE / Christine KIEFFER / Lisa LARSONNEUR / Philippe DEGREAIVE / Véronique COHEN
Photos : Communication
Plans : S.I.G.
Mise en page : Nathalie RIOU
Réf. : MH70
Impression : Atelier de reprographie